

Débat public
Route des Géraniums
Du 26 février au 3 mai 2018

Compte-rendu intégral
Réunion générale
du samedi 14 avril 2018 au Tampon

SALLE / ADRESSE :	Théâtre Luc Donat, 20 Rue Victor le Vigoureux, 97430 Le Tampon
PARTICIPANTS :	552 personnes
DÉBUT > FIN :	10 h 15 à 12 h 30
QUESTIONS-RÉPONSES :	53 questions

En tribune

CNDP

M. Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Mme Dominique DE LAUZIERES, membre de la Commission particulière du débat public

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Mme Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Si vous pouvez faire le silence pour que tout le monde entende bien. Comme vous voyez, il nous manque les représentants de la Région aujourd'hui.

Sifflements.

S'il vous plaît. Je vais vous donner des explications sur les événements récents.

Lors de la réunion de mardi soir, nous avons constaté une très forte mobilisation. Personnellement, je m'en félicite parce que nous sommes là pour toucher le maximum de gens et pour entendre le maximum de personnes...

Intervention hors micro.

Madame, s'il vous plaît. Vous aurez la parole tout à l'heure.

... Vous aurez tout à l'heure le micro pour vous exprimer. Nous vous donnerons la parole, mais pour le moment, laissez-moi parler, s'il vous plaît.

Donc, cette réunion s'est déroulée dans un climat assez tendu. C'est un peu normal compte tenu du sujet que nous évoquons depuis le début de ce débat. Hier après-midi, j'ai tenu une réunion de débriefing comme on dit avec les services de la Région et Monsieur FOURNEL. Nous avons mis en place un certain nombre d'éléments pour mieux vous répondre dans les réunions à venir. Vers 18 heures, j'étais dans ma voiture et j'ai été rappelé par Monsieur FOURNEL, que vous connaissez, je pense, qui est le vice-président adjoint en charge de ce projet, qui m'a informé que le Président ROBERT avait interdit à ses services de participer à la réunion d'aujourd'hui et aux réunions suivantes.

Cela me mettait dans une situation extrêmement difficile parce qu'on ne peut pas tenir une réunion de débat et d'information sur un projet routier sans le maître d'ouvrage. C'est le maître d'ouvrage qui doit vous présenter le projet. Ce n'est pas notre mission. Nous ne pouvions donc pas tenir la réunion telle qu'elle était prévue.

Une heure plus tard, vers 19 heures, est tombé un communiqué de presse. Je pense que vous en avez tous eu connaissance, en tout cas une bonne partie d'entre vous. Les réseaux sociaux, le site Facebook du collectif en a fait état très rapidement. En gros, ce que dit ce communiqué – je ne m'étendrai pas sur les attendus politiques, ce n'est pas du tout mon rôle ni celui de la Commission de commenter cela – c'est qu'il annonce l'abandon du projet en état.

Interventions hors micro de la salle.

Je vous cite le communiqué de presse : « *La Région Réunion saisit immédiatement la Commission nationale du débat public pour l'informer de l'abandon de ce projet en l'état.* » Après, il y a des attendus effectivement. Je vous cite ce qu'a écrit le Président de la Région, je ne donne pas d'autres interprétations.

Nous sommes dans une situation extrêmement compliquée parce qu'hier soir, à 19 heures, nous avons une réunion organisée, un public mobilisé, et il n'était pas question de ne pas tenir cette réunion, de faire porte close et de vous renvoyer chez vous. Nous avons donc décidé de maintenir cette réunion pour un certain nombre de points. D'abord, nous ne pouvions pas communiquer dans les délais sur cette décision-là. Nous devons accueillir le public qui est nombreux, qui s'est déplacé. C'est une question de courtoisie vis-à-vis de vous. Et puis, nous allons vous donner les explications sur la suite que nous envisageons de donner au débat d'ici la clôture qui était prévue au mois de mai.

Ce que je pense faire, c'est vous donner la parole tout à l'heure. Nous avons donc une matinée d'échange. Je ne pourrai pas répondre sur le projet. Il n'y a personne pour le faire à notre place. Mais si vous posez des questions à la Commission, nous pourrions vous répondre sur le débat, ce que c'est que le débat et l'organisation. Vous pourrez aussi évidemment prendre la parole pour vous exprimer et donner des avis.

À la suite de ce communiqué de la Région, Madame JOUANNO, la Présidente de la Commission nationale du débat public, a fait un communiqué de presse, qui est en ligne sur le site du débat, qui

rappelle le droit du débat public, c'est-à-dire que, telles que les choses sont prévues par la loi, le débat se tient. La Commission a été saisie par le Président de la Région l'année dernière. La Commission nationale a décidé de l'organisation d'un débat, dont les modalités ont été approuvées au mois de février. La position de la Commission nationale est que la décision du Président ne peut intervenir qu'à l'issue du débat dans le délai de trois mois. Madame JOUANNO demande donc que le débat aille à son terme, c'est-à-dire jusqu'au 3 mai. Ce qui est également dit dans le communiqué de la Présidente c'est que la Commission particulière adaptera les modalités du débat public.

... Vous aurez la parole tout à l'heure. Je vous donne les explications que nous sommes tenus de vous donner.

Comment voyons-nous les choses d'ici le 3 mai ? Il y avait un certain nombre de réunions publiques qui étaient organisées. Personnellement, je ne me sens pas légitime pour maintenir ces réunions publiques, dépenser de l'argent public réunionnais pour louer des salles, mettre en place de la technique, vous inviter...

Applaudissements.

... Vous inviter devant une tribune des services régionaux qui resterait vide. Ce serait faire perdre votre temps, notre temps, et perdre de l'argent public inutilement. Ce que nous proposons donc pour la suite de ce débat, c'est de nous tenir à votre disposition dans nos locaux, rue Hubert Delisle au Tampon. Si vous souhaitez venir en parler avec nous, échanger, déposer des documents ou vous exprimer, nous serons à votre disposition. Le site internet fonctionne. Il y a encore beaucoup de questions qui ont été posées qui n'ont pas eu de réponse. Nous nous sommes attachés à ce que vous ayez des réponses à vos questions. Vous pouvez aussi y déposer des contributions et des avis.

La Commission a quand même tenu un certain nombre de réunions publiques. Nous avons rencontré le public sur les marchés de Saint-Pierre. Nous avons quand même recueilli un certain nombre d'éléments sur l'ambiance que nous avons ressentie, sur les questions environnementales, les questions d'aménagement du territoire, un certain nombre de sujets que nous pourrions mettre dans un compte-rendu que nous préparerons dans les délais prévus.

Ce que je pense faire, c'est maintenir la réunion de clôture, qui est plus une réunion de la Commission qu'une réunion d'échange avec les services régionaux, pour que nous fassions une première restitution de nos conclusions. Nous aurons une quinzaine de jours pour faire ce travail-là.

Voilà les choses que je voulais vous dire ce matin. Je voudrais quand même terminer en mon nom personnel pour regretter ce que je considère comme un gâchis de temps, d'argent public, d'investissement intellectuel, à la fois pour mes collègues [des services de la Région]. Ils ont été très critiqués, mais je voudrais quand même leur rendre hommage. Nous avons vraiment eu avec eux des relations de travail extrêmement constructives. Ils ont vraiment fait tout ce que nous leur demandions pour apporter l'information que nous demandions. Et mes collègues de la Commission qui n'ont pas ménagé leur peine depuis qu'ils ont été nommés pour que ce débat se déroule dans les meilleures conditions. Je tenais à dire cela.

Je vous invite à consulter le communiqué de presse de la Présidente du débat, mais elle rappelle que le débat public est « *un moment d'échange démocratique majeur autour d'un projet* ». C'est souvent difficile et tendu, en particulier lorsqu'on a des projets comme les projets de route. Il faut libérer des assiettes. Il faut racheter du terrain ou exproprier dans certains cas. Ce n'est jamais facile. J'ai participé à d'autres débats où l'on avait exactement le même problème et le débat est allé à son terme. La fin du débat, comme je le dis, ce n'est pas la fin des concertations. Il y a des concertations qui continuent. Mais c'est un acte de la vie démocratique des territoires. Je continue et la Commission nationale, la Présidente en particulier, continue à penser que cette procédure de débat public est une étape très importante dans la vie des débats, dans la vie des projets, et qu'il faut maintenir cette pratique.

Voilà ce que j'avais à faire comme déclaration. Je n'ai pas d'autres éléments à vous donner. Je vous propose de vous donner la parole comme nous l'avons fait depuis le début. Nous avons des hôtessees qui ont des micros si certains d'entre vous veulent s'exprimer, poser des questions à la Commission, nous nous efforcerons d'y répondre.

Simplement, je rappelle que nous avons tenu cette réunion avec toute la logistique habituelle, c'est-à-dire que tout ce qui se dit est enregistré. Cela va être retranscrit dans un verbatim et il y aura une synthèse. Cela laissera des traces et tout ce que vous direz sera consigné, sous réserve que vous ayez le micro. Ce qui est hors micro apparaît dans les comptes-rendus comme « intervention hors micro », mais on ne peut pas noter ce qui se dit. Attendez d'avoir le micro pour vous exprimer, s'il vous plaît. C'est à fois dans l'intérêt du débat et dans le vôtre.

Daniel, veux-tu ajouter quelque chose ?

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Je veux juste demander au Président si les gens peuvent contribuer par des cahiers d'acteurs, s'ils sont regroupés.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Les cahiers d'acteurs sont une des procédures du débat public. C'est un peu plus volumineux qu'un simple avis. Vous avez la possibilité, sur un quatre pages A4, d'exprimer et d'argumenter votre position, quelle qu'elle soit. Vous transmettez ce cahier d'acteurs à la Commission qui en assure la mise en forme. Nous ne touchons évidemment pas à ce que vous écrivez, nous nous contentons de le mettre en page et en forme et c'est versé au débat.

Je sais que le collectif Ravine Blanche avait prévu d'en faire un. Madame DIJOUX nous avait dit que c'était en cours. Je pense que cela reste malgré tout d'actualité. J'appelle le public et les organisations, quelles qu'elles soient, à se prononcer, à donner leur avis sur les problèmes de circulation dans le grand pôle Sud. Effectivement, cela reste d'actualité et je souhaite que nous en ayons. Jusqu'à présent, nous n'avons rien reçu, malheureusement, mais il nous reste encore une quinzaine de jours.

Ce que je propose maintenant, c'est de vous donner la parole, de vous exprimer, poser des questions si vous le souhaitez, intervenir et donner votre avis sur le projet tel qu'il a été discuté jusqu'à présent sur le débat et éventuellement sur les problèmes d'environnement, de circulation et d'aménagement du territoire dans la zone. Merci.

Juste une précision que je n'ai pas donnée, mais que je donne à chaque fois : nous avons un photographe qui fait un reportage. Il s'agit simplement d'illustrer le rapport de la Commission. Vous avez tout à fait le droit de ne pas vouloir être photographié. Signalez-le au photographe, et soit la photo a été prise et elle sera effacée, soit elle ne sera pas prise. Si vous pouvez vous présenter. De toute façon, une hôtesse vous demandera votre nom de façon à ce que nous puissions attribuer correctement les propos qui sont tenus. Merci.

Madame Untel

Bonjour. Madame Untel. Comme je l'ai dit lors de la dernière réunion, je ne compte pas donner ni mon nom ni le nom de ma grand-mère par alliance parce que je suis contre ce flicage de la population.

Je voulais réagir aux différents communiqués de presse de nos élus, qui sont parus ces derniers jours, depuis le 12 avril. Je voulais dire que je les trouve indécents et je trouve les propos indignes des fonctions qu'ils occupent.

Applaudissements.

Cela s'apparente pour moi à du chantage au bulletin de vote. Cela ne fait que conforter l'idée que la population se faisait déjà, à savoir que ce projet était bien dans le but de diviser la population du Tampon - par ces six tracés, cela touchait un peu tout le monde – à des fins politiques.

Je voulais également préciser que les espèces endémiques que sont les Yab'chouchou et les Yab des Hauts, qui doivent aussi être protégées au même titre que les pétrels dans leur case à terre...

Applaudissements.

... Donc, les Yab'chouchou et les Yab des Hauts ne sont peut-être pas tous instruits, mais ils ne sont pas couillons et ils ne se laisseront pas faire.

Applaudissements.

Nos politiques ont oublié peut-être d'où ils viennent et cet adage créole résume bien l'avortement de ce projet dans l'œuf : « Ti hache i coup gros bois » (NDLR, Une petite hache peut couper un arbre)

Applaudissements.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Juste une précision pour la Commission. Il ne s'agit pas de flicage. Le principe du débat public est celui de la transparence, tout ce que nous faisons est fait au grand jour, tout ce que nous disons est transcrit et publié. Il est normal que les gens se présentent lorsqu'ils parlent. Vous ne voulez pas le faire, c'est votre droit. Je le regrette, mais enfin, il n'y a pas de flicage dans le débat public. Nous sommes dans la transparence et l'argumentation.

Éric MARVILLIER, Ravine des Cabris

Futur SDF. J'ai quelques questions, des questions pertinentes, je pense, vu que j'ai vu pas mal de monde dans mon quartier, un peu plus bas, et ailleurs et en haut. Si vous me permettez de venir sur l'estrade pour pouvoir discuter un peu, poser toutes les questions que tout le monde a peut-être ici, et ensuite voir des points, surtout le vrai problème de ce projet-là. S'il vous plait.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Montez.

Éric MARVILLIER monte sur l'estrade.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Vous voulez présenter quelque chose, c'est cela ?

Éric MARVILLIER, Ravine des Cabris

Oui, j'ai une page du dossier du maître d'ouvrage. Est-il possible d'afficher la page 69 ? Je ne sais si c'est un clin d'œil de la région.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Il faut que je voie si la technique est en mesure de le faire.

Éric MARVILLIER, Ravine des Cabris

Ce n'est pas pour tout de suite.

Je vais essayer de faire rapide. Il y a pas mal de points. Je ne suis pas habitué à parler devant autant de monde. Je risque de bégayer et de dire pas mal de bêtises.

Affichage à l'écran de la page 69 du dossier du maître d'ouvrage.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Nous n'avons pas les documents de la Région, vous le comprenez bien. Nous allons donc faire le maximum.

Éric MARVILLIER, Ravine des Cabris

D'abord, je voudrais dire que je représente pas mal de personnes qui sont concernées, aussi bien des propriétaires, des agriculteurs et aussi les animaux. Je voudrais déjà parler du point que l'on avait vu dans la presse ce matin.

Déjà, la CNDP, oui, excusez-moi. La Commission nationale a été obligée de faire le débat parce que la Région a fait un projet qui coûte un certain montant. La Commission nationale du débat public est donc là pour assurer que le débat public soit fait. Aujourd'hui, en abandonnant dans l'état le projet, Monsieur ROBERT a bien précisé que le débat a été faussé. Ce qui veut dire que comme le débat a été faussé, le résultat du débat ne vaut rien.

Applaudissements.

Attention ! Ce n'est pas bien, justement. Parce que si nous avons essayé de mobiliser notre voix et si nous nous sommes mobilisés pour dire que ce n'est pas bon, il ne va pas prendre en compte ce débat. Il ne va pas tenir compte du rapport de la Commission particulière. Il va passer outre et il fera peut-être son projet s'il le veut.

Ensuite, si la prochaine fois, par exemple, il faut jouer au malin – c'est un petit peu ce que font les politiciens, pas tous, heureusement – il va peut-être abandonner le projet, faire quelques petites modifications et ensuite faire par portions. Cela coûtera moins cher et comme cela coûtera moins cher, ils n'auront plus besoin de faire appel à la Commission nationale du débat public.

Cela veut donc dire que le combat n'est pas terminé. Aujourd'hui, il abandonne dans l'état et il dit que les résultats seront faussés. Il abandonne dans l'état, donc, il va modifier son projet et il ne va pas tenir compte de notre avis. C'est Terminator qui va revenir.

Ensuite, je voulais parler du vrai problème de la Région, le problème du Tampon. Il veut faire ce projet-là pour désengorger les routes. En regardant bien le plan du maître d'ouvrage – je pense que c'est l'un des seuls documents que l'on peut utiliser parce que les rapports détaillés sont inaccessibles – le plan du trafic, on voit bien que le vrai problème des embouteillages, c'est deux ronds-points : le rond-point de la tour des Azalées ; le rond-point des Chandelles. Les voitures arrivent jusqu'ici. Elles sont embouteillées parce que ces deux ronds-points forment un seul carrefour, un carrefour qui va vers Le Tampon Ouest, vers Le Tampon ville, vers Le Tampon Est et La Plaine des Cafres, Mont Vert et Ravine des Cabris, etc. Donc, c'est un très gros carrefour qui encaisse tout le trafic. Ces deux ronds-points ne sont séparés que de 600 mètres. On nous propose une solution de 24 kilomètres d'autoroute pour 600 mètres de problèmes.

Applaudissements.

Ensuite, ils nous parlent de mode doux. Ce serait bien parce que dans leur projet, c'est pour apporter plus de bus, plus de personnes à vélo. Bon, la question qu'il faudra poser est : est-ce que les autoroutes qu'ils ont déjà construites jusqu'à aujourd'hui ont permis d'avoir beaucoup plus de bus ? Est-ce que les gens se déplacent en vélo sur les autoroutes ?

Ensuite, comme nous n'avons pas les rapports des bureaux d'études, on ne sait pas combien d'habitations il y a au total. Les plans qui sont utilisés pour les tracés, ce que nous avons sur internet, datent d'un certain nombre d'années et toutes les constructions qu'il y a eu depuis n'existent pas.

À vue d'œil, d'après leur plan, j'ai pu compter un minimum de 500 habitations. D'après les agriculteurs, il y aurait entre 120 et 140 hectares de terrains agricoles qui sont définitivement perdus. Cela veut déjà dire qu'ils ont un problème pour pouvoir étendre leurs terres agricoles. Comme il y a une pénurie de terrains agricoles à la Réunion, on leur a dit que « si, nous allons vous donner des terrains en échange ». Peut-être des terrains pourris, mais en plus ce sera sur toute l'île. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Explications fournies d'après le plan projeté.

Donc, on voit bien d'après les couleurs sur le trafic qu'à cet endroit-là, on a des trajets qui sont très légers. Ensuite, entre Saint-Joseph, on rejoint Saint-Pierre. Par ici aussi, en venant de Saint-Louis. Déjà ici, cela se désengorge.

Ici, on a la fameuse 4 voies du Tampon qui encaisse environ 50 000 véhicules par jour. À cet endroit-là bien précis, on a les deux ronds-points. C'est bizarre, il n'y a presque plus de voitures au-dessus, entre 10 000 et 20 000 véhicules par jour à cet endroit-là. Donc, on comprend bien qu'à cet endroit-là, tout le monde part soit vers la droite soit vers la gauche ou encore par ici ou encore par là-bas. Pourquoi nous faire une route qui vient d'ici à Saint-Pierre jusqu'à La Plaine des Cafres alors que presque personne ne va l'utiliser ? Pour quoi ? Toujours 600 mètres ?

Je pense que c'est le point le plus important parce que justement la Région a besoin de faire des autoroutes, a besoin d'utiliser notre argent public, l'argent qu'on paie... la question-là, c'est : pourquoi 600 mètres de problèmes, 24 kilomètres de solution, je l'ai déjà dit ? Mais pourquoi utiliser notre argent pour nous écraser ? Pourquoi utiliser notre argent public pour ne pas servir le public ? Je ne sais pas. Peut-être qu'il y a des choses que nous ne maîtrisons pas. Nous sommes peut-être encore un petit peu trop couillons.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Y a-t-il un autre point ?

Éric MARVILLIER, Ravine des Cabris

Oui. C'est la première page sur trois.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Il faut structurer un peu votre intervention.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Il faut laisser du temps aux autres participants quand même.

Éric MARVILLIER, Ravine des Cabris

Oui, je vais essayer de faire vite.

Enfin, si vous voulez que je m'arrête, vous le dites.

La salle manifeste le souhait que Monsieur MARVILLIER poursuive.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Non, continuez.

Éric MARVILLIER, Ravine des Cabris

Ensuite, pour l'environnement, l'écologie, comment est-ce qu'on peut me dire qu'une autoroute c'est bien quand on voit les tracés ou bien même pour l'environnement ? 24 kilomètres d'autoroute ! Est-ce que c'est vraiment bien pour l'environnement ? Est-ce que c'est bien pour les pétrels ? En ce moment on parle des pétrels : justement, est-ce que c'est bien pour eux d'avoir encore une autoroute ? Est-ce que c'est bien de massacrer, de détruire notre écologie, notre nature, nos papanges ? Oui, il y a des papanges à la Ravine des Cabris. Dans le rapport, est-ce qu'il y a le nombre de nids de papanges qui va être détruit ? Je ne sais pas. Nous n'avons pas les rapports.

Au niveau du tourisme : apparemment, ce sera bien aussi pour le tourisme d'après leurs arguments. Qu'est-ce que vous préférez ? Est-ce que vous pensez que les touristes vont préférer une Réunion dénaturée sans arbre ou bien qu'ils vont choisir une autoroute qui va passer avec beaucoup de bitume et beaucoup de choses qui ne vont pas peut-être être super bien à regarder ?

Toujours dans le tourisme, sachez qu'il y a pas mal de meublés de tourisme qui sont sur les différents trajets. Je sais qu'il y a des touristes qui viennent à la Réunion justement pour voir le côté typique du Réunionnais. Les locations saisonnières sont à des endroits qui sont bien disposés, bien calmes, bien tranquilles, bien arborés. Mais bon, peut-être qu'une autoroute, c'est mieux.

Enfin, pour l'économie et les commerces, ils nous proposent des voies de contournement. Or, quand on regarde bien un peu dans le passé, ce n'est pas si loin que cela finalement, avant, il y avait la route nationale qui passait par Étang-Salé-les-Bains. Tout le monde sait que depuis qu'il y a la route qui contourne Étang-Salé-les-Bains, il n'y a plus de commerce du tout là-bas. Il y en a quelques-uns, des petits commerces de proximité, mais les stations-service qu'il y avait sont fermées. Beaucoup de ceux qui se basaient sur le passage des véhicules ont fermé. Sur Le Tampon, c'est ce que vous attend. Sur Le Tampon, les commerçants, tout le trafic des véhicules ne passera plus devant chez vous. Ce qui veut dire que votre chiffre d'affaires va baisser et que vous aurez beaucoup de pertes. À Saint-Benoît, c'est la même chose. Il y a aussi Saint-Leu.

Est-ce que vous êtes d'accord ? Est-ce que vous voulez que Le Tampon devienne une ville fantôme comme Saint-Benoît ?

De nombreux « non » s'élèvent de la salle.

L'avenir. Cela, c'était en fait des questions d'intérêt général. Le social, les habitations, les 120 hectares agricoles, l'environnement, l'écologie, pour eux, c'est d'intérêt général tout cela ? Mais l'avenir, est-ce que c'est dans notre intérêt général ? Il faut savoir qu'une fois que la Région dit que c'est l'intérêt général, tout est gelé et tout va se faire, sauf si bien sûr avant, on arrive à tuer le projet dans l'œuf.

Au niveau de l'avenir, est-ce que vous voulez que tous ces points-là soient l'avenir de la Réunion ? Est-ce que vous voulez laisser quelque chose comme cela à vos enfants ? Nous sommes de passage sur terre. Nous allons rester un certain temps. Nous allons profiter. Peut-être que la Réunion va continuer à progresser. On ne peut pas arrêter l'évolution bien sûr. Mais 24 kilomètres

pour 600 mètres de problèmes. Mais ensuite, est-ce que vous voulez laisser demain une Réunion saccagée, une réunion de bitume, à vos enfants ? Moi je ne le veux pas.

Maintenant, je voudrais remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'attaque du projet. J'aimerais aussi pouvoir remercier les personnes qui ont fait des pages sur Facebook et qui ont essayé de monter des collectifs. Ce qui serait bien, c'est que nous puissions tous nous réunir autour d'un seul collectif pour que tout le monde puisse être au courant, puisse diffuser l'information le plus rapidement possible. Je remercie donc les personnes qui ont participé à cela. Attention, je vous remercie, mais ce n'est pas fini. Il faut continuer.

Je remercie la Commission particulière du débat public qui continue à faire le travail et qui normalement, va prendre toutes mes questions, je l'espère, et toutes vos questions et les apporter au Président de la Région qui pourra peut-être se torcher avec.

Applaudissements.

Désolé s'il y a des enfants. Quand on parle d'habitations qui sont détruites, on parle aussi bien de personnes. Plusieurs centaines d'habitations représentent plusieurs milliers de personnes, et dans les personnes, il y a aussi les enfants, les personnes âgées, les personnes dépendantes, les personnes qui ont besoin de rester sur leurs terres, qui n'ont rien d'autre que cela.

Je remercie aussi d'avance et en même temps ceux qui ont déjà participé un petit peu, les mairies, qui se préoccupent du bien de leurs administrés. Je remercie la Chambre d'agriculture parce qu'elle va peut-être venir pour défendre ses agriculteurs. Je remercie d'avance les associations de défense de citoyens. Il faut chercher ces associations-là. Je n'en ai pas trouvé ; il y en a sûrement. Merci à vous de participer à les trouver. Je remercie les associations de commerçants parce qu'ils seront touchés eux aussi, et les associations écologiques.

Voilà le plus surprenant. Je ne fais pas de politique. Je remercie la Région pour les constructions d'écoles. Je remercie la Région pour le POP qui a permis à nos enfants d'avoir un ordinateur portable. Je remercie la Région pour l'accès aux nouvelles technologies, elle a grandement participé à faire que nous accédions à l'internet par exemple. Je remercie aussi à l'aide à la mobilité qui a permis à nos étudiants de partir en métropole ou ailleurs et de pouvoir s'instruire.

Merci, Monsieur le Président de la Région. Vous avez grandement participé à ce que nous devenions un peu moins couillons. C'est grâce à vous qu'aujourd'hui, nous pouvons nous révolter.

Merci.

Applaudissements nourris.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Merci. N'oubliez pas de donner votre nom pour que l'on vous attribue votre intervention. Nous sommes dans l'argumentation et je vous remercie de votre intervention.

Je voulais juste donner une précision. Vous avez dit que la case débat sera validée et que le Président de la Région pourra continuer son projet. Non. Si la Région revient un jour avec un nouveau projet, il y aura un nouveau débat public. Cela dépendra évidemment du montant et des caractéristiques de l'ouvrage. Mais au-delà du débat public, il y a des procédures de concertation obligatoires qui sont prévues par la loi. Donc, même si l'on n'est pas dans les tranches de coûts et de linéaires qui prévoient le débat public, il y aura de toute façon concertation avec nomination de garants, c'est-à-dire qu'il aura également des réunions de concertation. Cela se fera au grand jour. Je voulais quand même le préciser.

Éric MARVILLIER, Ravine des Cabris

Justement, l'un de vos collègues m'a dit que si le projet était coupé en morceau et que cela ne dépassait pas le montant, cela passera.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Je ne pense pas qu'un ouvrage comme celui-là puisse se faire sans qu'une concertation soit en cours. J'ajoute que la Commission nationale peut être saisie soit par des associations nationales, soit par un droit d'initiative citoyenne, c'est-à-dire qu'un certain nombre de citoyens peuvent se réunir pour demander un débat. Sur un débat qui vient d'être lancé en Guyane, c'est à l'initiative d'une des associations que le débat a été organisé. Vous voyez qu'il y a d'autres possibilités que la saisine telle que prévu par la loi.

Autre question ou intervention.

Antoine FONTAINE

Le 26 février, nous étions 20, lorsque cette concertation a débuté. Aujourd'hui, franchement, voir cette salle de théâtre quasiment pleine, pour ne pas dire pleine, cela fait plaisir. Cela fait plaisir de voir qu'à l'inverse de ce que peuvent penser nos politiques et nos élus, quand on donne la parole à la population, aux citoyens, quand on donne la parole aux Réunionnais, ils se mobilisent, qu'ils soient pour ou contre les projets. Mais en tout cas, ils viennent défendre leur point de vue. Votre présence ici aujourd'hui le montre tout à fait.

Malheureusement en abandonnant cette concertation, cela nous a donné une idée de ce que nos élus, nos politiques se font du débat public et de notre opinion. Je ne sais pas si c'est un hasard, mais aujourd'hui, nous sommes dans une salle de théâtre et malheureusement, il faut bien se dire que tout cela n'aura été qu'un acte dans une pièce de théâtre supplémentaire que se jouent les politiques au Tampon. D'un côté, on a la Région Réunion et de l'autre, la commune du Tampon, avec une commune du Tampon qui dit « an sort' azot » avec le projet de la Région et la Région qui dit « an sort' azot » avec votre maire au Tampon. Tout cela, vraiment, c'est une pièce de théâtre, une mascarade. Nous avons été les pantins de cette mascarade.

Malgré tout, il faut bien garder à l'esprit que ce projet n'est absolument pas enterré. Ce que l'on a enterré, c'est le débat public. Ce que l'on a enterré, c'est l'avis des citoyens, mais absolument pas la réalisation de ce projet. Monsieur PAVARD disait qu'il y aurait des concertations. On voit bien ce que sont les concertations. On voit bien d'ailleurs ce qu'est cette concertation puisqu'elle n'est rien du tout, puisque le Président de Région a abandonné le projet. On voit bien aussi ce qu'est la concertation en général puisque par exemple, autour de la nouvelle route du Littoral, il n'y a jamais eu de débat public.

Concrètement, c'est clair qu'il faut continuer à se mobiliser parce qu'aujourd'hui, la seule réponse qu'ont trouvée nos politiques pour régler les problèmes d'embouteillages, parce qu'il ne faut pas se voiler la face non plus, il y a des problèmes d'embouteillages, mais cela démontre surtout leur incapacité à avoir anticipé cette situation.

J'aimerais verser à ce débat public, puisque tout cela s'est tenu en dehors des réunions de concertation, je souhaiterais verser à ce débat public les différents communiqués de presse qu'ont faits nos élus pour que cela ressorte bien justement dans le rapport que vous allez remettre. Vous avez une responsabilité, vous qui êtes là, membres de la Commission nationale du débat public, c'est de dire qu'à la Réunion, il n'y a pas de débat public, parce que les élus ne veulent pas de débat public. Ils veulent juste nous manipuler.

Applaudissements.

La deuxième chose que j'aimerais que puissiez faire ressortir pour l'aspect positif : il y a eu beaucoup d'idées qui ont été émises par tous les citoyens qui se sont déplacés à cette réunion pour résorber les problèmes de circulation, des propositions de bon sens qui ne représentent pas les coûts faramineux que veulent engager nos collectivités et les politiques pour résoudre les problèmes de circulation à la Réunion.

Ce que j'aimerais aussi qu'il puisse faire ressortir puisque c'est revenu régulièrement, c'est le souhait de la population pour qu'aujourd'hui il y ait des transports en commun à la Réunion. Nos élus pensent que ce sont les routes, mais pas du tout, les attentes des Réunionnais, c'est des transports en commun.

Applaudissements.

J'en veux pour preuve – et je veux que ce soit versé à ce débat – le sondage qui a été réalisé dans le cadre des Assises de l'outre-mer où on a posé la question aux Réunionnais pour savoir quelle était leur priorité. Je vais me permettre de vous lire la question : « *Quelle priorité pour développer ensemble les équipements publics sur votre territoire ? Sur quoi faut-il agir en priorité ?* » À la Réunion, ce sont les transports en commun et pas les routes, qui arrivent en priorité.

Applaudissements nourris.

Je vais vous remettre ces éléments-là. Ce sont les communiqués que j'ai imprimés et je tiens à ce que ceux-là figurent en bonne position puisqu'ils n'ont pas été versés au débat, ils ont été tenus

hors des débats que vous organisez aujourd'hui. Merci beaucoup à vous. Et surtout, j'invite la population à continuer à se mobiliser parce que tout cela, ce n'est pas terminé !

Applaudissements.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Juste deux commentaires. Nous avons pris connaissance des communiqués de presse à peu près en même temps que vous, c'est-à-dire depuis deux jours, ou depuis hier. Évidemment, nous n'avons pas pu en tenir compte jusqu'à présent.

Sur la nouvelle route du Littoral, je voulais préciser une chose, il y a eu un débat public à la Réunion il y a une dizaine d'années, c'était sur le tram-train. C'était un débat sur deux solutions, le tram-train et une voie rapide. Lorsque le projet de nouvelle route du Littoral a été présenté à la Commission nationale du débat public, celle-ci a considéré, à tort ou à raison, que le débat public qui avait été réalisé précédemment valait pour la nouvelle route du Littoral. Donc, il n'y a pas eu de débat public, mais il a été considéré à la CNDP que le débat précédent avait suffisamment informé la population.

Voilà ce que je peux vous donner comme éléments factuels.

Intervention hors micro de la salle.

... Nous en tiendrons compte, Monsieur, n'en doutez pas.

Antoine FONTAINE

Je les ai versés au débat puisqu'ils ont été envoyés à la presse. D'ailleurs, la presse qui est présente aujourd'hui montre bien elle-même que tout cela, c'est une pièce de théâtre, parce qu'elle n'a jamais été présente, si ce n'est peut-être au début. Mais en tout cas, elle n'a jamais été là pour mettre en avant que les Réunionnais se sont mobilisés. Elle est juste venue aujourd'hui parce que les politiques se tirent dans les pattes les uns des autres. Honte à la presse aussi par rapport à cela parce qu'ils n'informent pas la population !

Applaudissements.

Mickael MOUTAMA

Je souhaiterais aborder le sujet agricole. Je suis un jeune agriculteur qui vient de s'installer en octobre 2017. J'ai découvert le tracé il y a deux semaines. Le tracé va directement dans mes serres, que j'exploite actuellement, que j'ai reprises. Ensuite, j'ai un bâtiment d'élevage. En tout et pour tout, mon installation m'a coûté 350 000 euros. Là, j'ai un crédit sur 25 ans, au même titre que des personnes qui ont des crédits sur leur maison, et qui sont présentes dans la salle.

Je m'interroge sur ce tracé. Quel niveau d'études ont eu ces personnes qui ont imaginé ces tracés qui viennent sur nos exploitations et nos maisons ? Pourquoi, avant d'imaginer ce tracé-là, n'a-t-on pas fait le débat ? On aurait dû faire ce débat bien avant de présenter cette carte que le monsieur nous a présentée tout à l'heure. C'est cela que je trouve aberrant là-dedans.

Aujourd'hui, au niveau agricole, tout à l'heure, le monsieur a repris quelques éléments. Je suis installé en production biologique. De plus en plus, le département, la Région, l'État encouragent à ce que l'on fasse une agriculture de plus en plus propre. Aujourd'hui, j'ai une route qui traverse toute mon exploitation, y compris les exploitations voisines. Merci.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Vous posez des questions qui s'adressent à la Région et auxquelles je ne suis malheureusement pas en mesure de répondre, Monsieur. J'espère que vous le comprenez.

Mickael MOUTAMA

Je comprends très bien, Monsieur. Je sais que vous êtes là pour nous représenter. Aujourd'hui, je compte sur cette commission-là pour faire valoir la parole des agriculteurs, mais aussi de tous ceux qui sont présents dans la salle. Cette route des Géraniums est en train de tuer une profession qui est l'agriculture, notamment dans le Sud. Sachez que le Sud, c'est le vivier agricole de la Réunion.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

C'est bien noté. Vos propos seront portés au compte-rendu de la réunion, n'en doutez pas.

Je voulais juste vous préciser une chose sur le niveau d'études des projets qu'on présente en débat public. Il faut trouver le bon équilibre entre un état assez précoce de la vie d'un projet, mais que l'on ait quand même des éléments concrets à présenter au public. Cela, c'est le sujet qui vient pratiquement dans tous les débats. Si les études sont trop avancées, on reproche que finalement, les jeux sont déjà faits. Si les études ne sont pas assez avancées et que l'on n'a pas d'éléments très concrets à présenter, on nous reproche de faire un débat public sans éléments de discussion.

À ce stade, la Région a présenté des fuseaux d'études. Ils ont fait des études avec des techniques routières. Est-ce qu'on peut faire passer une route et comment ? On avait quand même suffisamment d'éléments pour pouvoir alimenter un débat. Voilà ce que je voulais dire en complément de votre intervention.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Si je peux rajouter quelque chose sur l'agriculture. La chambre de l'agriculture était présente le 13 mars à l'atelier sur l'agriculture, elle a dit qu'elle allait rédiger un cahier des acteurs de l'agriculture. Si vous pouviez vous rapprocher de votre chambre consulaire pour participer à ce cahier d'acteur, ou alors vous pouvez en faire un vous-même avec quelques agriculteurs.

Murielle LEBON [intervention en créole]

Bonjour à tous, je suis Murielle Lebon, je donne mon nom, car apparemment c'est enregistré. Merci à vous d'être là. Alors un zéro pointé tout d'abord pour Didier Robert, j'espère que c'est enregistré pour lui car je ne suis pas d'accord du tout. Je vais m'expliquer très rapidement. Je suis agricultrice au Tampon : je suis allée 2 années au lycée agricole, je me suis battue. Je suis là, je fais du bio, je viens de commencer. Je suis un peu émue, excusez-moi. Et là c'est que le tracé passe sur nous, je ne suis pas seule, nous tous sommes là présents. Aujourd'hui, on nous demande de travailler, de valoriser notre patrimoine agricole. M. Robert nous parle de qualité touristique. Je fais de la table d'hôte, je précise que je suis aussi dans le tourisme, agriculture touristique. Il valorise soi-disant la qualité tourisme. Aujourd'hui, nous sommes tous là mais il en manque, je pense. Beaucoup sont restés chez eux car ils ont vu sur Facebook que c'était gagné, que Didier Robert retirait le dossier. M. Robert, on est capable, on vous tiendra tête, on ne se laissera pas faire. Et cela je vous le garantis, je n'ai pas beaucoup de terrain mais en tant qu'agricultrice, je me battrais.

Loïc DEVILLIER, éleveur, agriculteur [intervention en créole]

Je m'appelle Devillier Loïc, jeune éleveur de 24 ans. Aujourd'hui, vous dites que vous allez prendre les terrains, il y a 120 hectares de terrains agricoles que vous devez prendre : C'est bien cela non ? Et si vous prenez 120 hectares, où allons-nous aller nous ? Aujourd'hui, il y a des jeunes agriculteurs qui veulent s'installer, mais il n'y a pas de terrains. Aujourd'hui, quand on cherche 2 hectares en plus, on ne trouve pas. Et là on nous retire nos terrains : que va-t-on faire ? où va-t-on aller ? Quel sera notre avenir ? Franchement, moi je dis non à la route.

Applaudissements.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Vous trouverez dans le dossier du maître d'ouvrage l'estimation des besoins fonciers selon les variantes représentées. Je rappelle quand même que depuis hier soir, il y a un communiqué du Président de la Région qui indique que le projet est abandonné en l'état.

Interventions de la salle.

Valérie JEAMBLU, enseignante avec des enfants en situation de handicap

J'habite à Pont d'Yves et mon mari est un JEAMBLU. Sa grand-mère, à l'époque, a donné un morceau de terrain, ou sa maman, pour l'église de Pont d'Yves. Le tracé vert passe en partie sur l'église de Pont d'Yves.

J'ai une question. Demain, je suis convoquée pour quelque chose de légal. Je viens, j'ai une responsabilité légale. Aujourd'hui, nous sommes là pour un débat public. Il y a des lois qui nous gouvernent. Je demande à la CNDP, vu que la Région n'est pas là aujourd'hui, quels sont leurs devoirs, quels sont leurs droits ? Pouvons-nous demander à ce que le débat soit rallongé ? Est-ce qu'ils ont un devoir par rapport à cette absence aujourd'hui ? Quelle est la réponse légale à ce

niveau-là ? C'est ma première question. Je pense que demain, je suis convoquée quelque part, j'y vais. Nous avons tous des devoirs et des droits. La loi est là pour tout le monde.

Applaudissements.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

La réponse est très claire. Nous ne pouvons pas tenir de débat en l'absence du maître d'ouvrage qui porte le projet. Le projet étant annoncé comme abandonné en l'état, on peut se poser la question de savoir...

... J'ai bien noté, mais aujourd'hui, nous vous écoutons vous exprimer. Nous consignons ce que vous dites. Nous ne pouvons pas vous répondre pour le maître d'ouvrage, ce n'est pas notre mission et nous n'avons pas les éléments de toute façon pour le faire. Voilà ce que je peux vous dire. Je n'ai pas non plus autorité sur les agents de la Région et encore moins sur son Président. Je pense que vous le comprenez bien.

Valérie JEAMBLU, enseignante avec des enfants en situation de handicap

D'accord. Alors, la question, c'est qu'aujourd'hui, il n'y a pas de réponse claire et nette sur cette question. Il faut donc que nous nous renseignions au niveau de la loi. OK. C'était ma question.

Ma deuxième question, en tant que citoyens, vous nous avez dit que nous pouvions faire un cahier des charges (NDLR d'acteurs). Est-ce que là, j'ai le droit de demander aux gens qu'on se retrouve un jour avant que cela finisse, qu'on prépare ces feuilles-là, et que tout le monde se retrouve dans un endroit donné, le parc de Palmiers, ou je ne sais pas où, et que tout le monde vienne et remplisse ? Parce qu'il y a quand même un point : aujourd'hui, on sait qu'il y a de l'illettrisme à la Réunion, qu'il y a des difficultés. C'est une réalité. Le débat, c'est donner juste la place à l'oral. L'écrit, cela tue tout le monde, même moi. Écrire quelque chose, cela me stresse. Donc, est-ce que j'ai le droit de proposer aux gens – un certain nombre d'entre nous ont peut-être des capacités pour rédiger – que nous nous retrouvions ? Est-ce que je peux leur proposer ou pas ?

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

C'est une initiative personnelle. Vous faites ce que voulez

Valérie JEAMBLU, enseignante avec des enfants en situation de handicap

Donc, j'appelle tous ceux qui veulent. Nous sommes samedi. Nous allons voir s'il y a des collectifs à la fin. Que l'on puisse mettre un message sur Facebook et que nous nous retrouvions tous à un endroit et que des rédacteurs, comme à l'époque, rédigent ce que vous avez à dire. Plus nous aurons d'écrits, plus nous aurons de valeur. Après, nous ne savons pas. On nous dit que le débat est fini, mais on voit tout ce qui se passe dans notre politique aujourd'hui. On ne sait plus où est à gauche, à droite, au milieu. Je propose d'écrire pour ceux qui veulent. Je suis volontaire. Valérie JEAMBLU, école du Douzième. Je serai là ce jour-là.

Applaudissements.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Merci, Madame.

Reine-Claude BIARD [intervention en créole]

Bonjour à tous, ce que je voudrais dire aujourd'hui c'est qu'à la Région, on nous rabaisse, non seulement nous, mais aussi chaque citoyen. Nous ne sommes pas entendus, ni respectés. Nous sommes respectés uniquement quand nous allons voter et quand nous les voyons nous dire qu'il faut voter pour eux. Mais où sont-ils aujourd'hui pour nous dire où ce projet en est ? Est-ce que ce projet est fini ? Non, il n'est pas fini, car là il dort sous la table. On le représentera dans peu de temps. Aujourd'hui, je voudrais dire que j'ai honte, honte et honte pour nos politiques et pour la Région. On trouvera encore des imbéciles qui voteront encore pour eux.

Jean-Jacques CHANE-PINE, Retraité

Le Président a fait un communiqué en disant qu'en 2010, il voulait faire la route sur l'Est. Pourquoi est-ce qu'il ne l'a pas fait ? Il était maire du Tampon. Là, en 2013, quand mon père est mort, quand nous avons fait le partage de notre terrain, le département et la Région ont déjà mis 2 500 mètres carrés sur 5 000, 2 500 mètres carrés au prix du terrain agricole. Cela veut dire que nous allons

gagner 0 et en 2030, vous allez nous dire qu'il faut racheter à... Mais à côté, il y a Monsieur Untel : on ne touche pas son terrain.

Applaudissements.

Bernard BELLEMENE, agriculteur

En 2012-2013, quand Sébastien s'installe comme jeune agriculteur sur notre propriété, quand on lui passe la main, le Président de Région invite le ministre de l'Agriculture, Monsieur Michel BARNIER, pour un repas champêtre chez nous. Il évoque la problématique de notre superficie, qui est toute petite, et son intention de faire appliquer la loi sur les terres incultes sur une propriété limitrophe à la nôtre qui est permise à tous les jeunes agriculteurs. Monsieur Didier ROBERT, qui était maire du Tampon à ce moment-là, nous a annoncé – je vous demande de réagir – son hostilité à l'application d'une loi pour spolier quelqu'un de son bien. Qu'est-ce qui se passe en ce moment ?

Applaudissements.

Tout le monde peut comprendre que c'est bien pire que de prendre une terre agricole achetée 200 francs CFA le mètre carré en 1960, non exploitée pendant tout ce temps, vouloir mettre la procédure terre inculte sur un terrain comme cela... il trouve immoral.

Deuxième situation. En ce moment, la petite entreprise de Sébastien a pris de l'ampleur, à tel point que 1 500 mètres carrés, c'est automatiquement une UTH. Automatiquement, c'est un emploi pérenne. Nous sommes en phase d'investissement de plus de 200 000 euros dans les deux années à venir. Nous avons commencé à faire le terrassement. Mais avec le projet annoncé, nous sommes en train de jouer les funambules sur un site comme cela. À la fin du mois, il était prévu d'embaucher quelqu'un. Hier soir, on entend à la radio : 40 % de chômage à la Réunion.

La structure qu'il est prévu de faire, ce sont des emplois. Le temps des travaux. Après, c'est terminé, les gens s'en vont. Là, il s'agit de l'agriculture pour alimenter les gens.

D'autre part, Monsieur VERGES annonçait à l'époque : 2050, le pic de population à la Réunion ; à compter de 2050, régression de la population. Quand je vous ai quittés la dernière fois à l'université, en montant au Dix-septième, il y avait peut-être trois ou quatre voitures sur la route entre 22 heures et 4 heures du matin. Ce que le jeune homme a annoncé tout à l'heure en parlant des différents sites où il y a beaucoup de circulation, c'est tout à fait explicite de ce que je constate quand je passe par là. Il est bien évident que faire une 4 voie pour des heures de pointe seulement à ces heures-là... On devrait prendre 535 millions d'euros divisés par 100 ans, vous allez voir combien cela fait en un an. On peut embaucher 100 conducteurs de bus, en mettre 50 entreposés au Bourg-Murat, 50 entreposés à Saint-Pierre. Ils descendent toutes les 5 minutes. On agrandit un petit peu les endroits et l'affaire est réglée. Je vous remercie.

Vifs applaudissements.

Isabelle DIJOUX

Je voudrais revenir sur ce qu'a dit tout à l'heure le Président, Monsieur PAVARD, sur le fait que le projet est abandonné. Il a eu un communiqué de presse. Ce que j'ai lu dans la presse ce matin, c'est que le projet est suspendu. Cela peut donc nous tomber sur la figure du jour au lendemain. Cela se fera parce que c'est l'intérêt général qui prime et que soi-disant, d'après le Président, il y a ce problème de circulation au Tampon. On parle de coma circulatoire au Tampon. Effectivement, entre le rond-point des Azalées et le rond-point des Chandelles, il y a énormément d'embouteillages, et encore, hier, je suis passée et il n'y avait pas d'embouteillages. Je ne sais pas ce qui se passe en ce moment. J'allais exposer ce problème à Monsieur LACPATIA, mais malheureusement la Région brille par son absence. Je trouve cela complètement lâche. Vous êtes tous venus ici pour entendre la Région même si Monsieur ROBERT... Nous sommes bien d'accord, il n'a pas l'intention de mettre fin à ce projet. Il le suspend momentanément comme cela a été dit dans la presse. La presse est là. Il a l'intention d'attendre le passage d'un autre maire pour relancer l'affaire, donc 2020-2021. En attendant, nous vivons dans la peur. Si je n'avais pas su par mon voisin qu'il y avait eu ces tracés, jamais je ne me serais posé la question parce que nous avons tous nos préoccupations, nos occupations.

Quand vous me dites, Monsieur PAVARD, que vous vous félicitez de voir tout ce monde, je dis non. Je suis désolée. Vous avez un zéro pointé parce que les débats sont ouverts depuis le 26 février. Première réunion, d'après les gens qui sont allés à ces réunions, il y avait 20 à 30

personnes. Quand j'ai appris le projet, c'était le 28 mars. J'étais allée à la réunion sur les transports. Nous étions à peu près une trentaine. Il y avait un mini amphi. Nous nous sommes rebellés, nous vous l'avons dit. Nous sommes descendus au marché forain – vous êtes d'accord pour ceux qui étaient là ? – nous avons parlé de notre mécontentement. J'ai contacté Monsieur MOREL Benoît qui fait du bénévolat. J'ai montré mon mécontentement. Finalement, ce que voulait la Région, c'est passer cela en catimini. Oui ou non ?

Exclamations « oui » dans la salle.

Qui ne dit mot consent. Nul n'est censé ignorer la loi. C'est bien cela ? Donc, nous aurions eu le projet sur notre figure. Nous n'aurions eu que les yeux pour pleurer, parce qu'on a parlé aussi d'expropriations, qu'on aurait eu quatre ans pour nous exproprier, avec des clopinettes bien évidemment. Désolée : prix du domaine. Nous avons travaillé tout ce temps. Finalement, vous, votre travail, c'était de communiquer, de nous alerter pour que nous puissions justement exposer notre problématique, dire ce qui ne va pas. Cela fait 14 ans que j'habite là où j'habite, à la Ravine Blanche. J'ai des voisins et cela a permis quelque chose : que nous nous rencontrions. J'ai fait la connaissance de mes voisins après 14 ans. C'est le point positif et je vous en remercie, Monsieur.

Mais finalement, nous aurions eu ce projet, nous aurions été bien malheureux, parce que c'est un travail de longue haleine. Je vais travailler tous les jours, je me lève tôt le matin, je rentre tard le soir, pour une chose : pour donner une qualité de vie à mes enfants. La Région a parlé d'habitat diffus. Il y a trop d'habitats diffus sur Le Tampon. Donc, il faut arranger cela, construire des immeubles. On nous a parlé aussi d'égoïsme...

... Si, nous sommes égoïstes. Il y a trop d'habitats diffus, il faudrait construire plus d'immeubles. La population est censée augmenter, je suis d'accord, mais construire, détruire la nature... On fera quoi de nos agriculteurs ? Personnellement, j'achète des produits locaux. Tout ce qui dit carottes d'Australie, pommes de terre de je ne sais pas où, non. Non parce que c'est dégueulasse. Il suffit de voir la carotte d'Australie ; elle reste un an intacte dans le réfrigérateur. Cela me fait poser des questions quand même.

Je suis désolée, je suis pour une agriculture d'ici, pas nos agriculteurs qui ont travaillé, qui travaillent dur la terre. Je veux une qualité de vie pour mes enfants, pour nous tous !

Applaudissements.

Nous avons besoin d'avoir une qualité de vie. Nous vivons sur une île, je tiens à vous le répéter. Nous ne sommes pas sur les grands continents, européens par exemple. Peut-être que là-bas, les routes sont nécessaires, mais sur une île ? Nous sommes tout petits. Nous ferons quoi ? Nous resterons tout le long de la route, autour des 4 voies ? C'est magnifique !

Je suis obligée de prendre la voiture parce que s'il faut que j'attende les transports en commun, je suis mal barrée, je ne travaille plus. Donc, nous devons utiliser nos voitures. Mais si les transports en commun étaient beaucoup plus développés... Monsieur LACPATIA de la Région avait dit – c'est le bouc émissaire de la Région en fait, Monsieur LACPATIA, Félix – que les 17-25 ans préfèrent acheter une voiture. Il faut qu'ils aient les moyens déjà. Avoir un gros crédit en débutant sa vie, c'est un peu moyen. J'ai eu la chance de gagner une voiture à la loterie. J'ai donc pu avoir ma voiture, mais c'est un coup de chance. Mais jamais je n'aurais pu me payer ma voiture. Jamais.

Donc, en attendant, il faut peut-être travailler avec les instances éducatives et justement prévoir, dans l'Éducation nationale qu'on sensibilise les élèves. On le sensibilise déjà sur le développement durable, mais un peu plus sur le fait d'emprunter les transports publics, avoir cette manière de penser. Au lieu de dire, comme Monsieur LACPATIA l'a dit que le problème à la Réunion, c'est que les 17-25 ans veulent une voiture. Oui, c'est vrai qu'à 17 ans, j'aurais voulu une voiture, mais je n'avais pas les moyens. Donc, on fait avec. S'il y avait des transports en commun, je pense que beaucoup d'entre nous les auraient pris, parce que cela reste quand même un montant assez conséquent un crédit voiture, en plus du crédit maison. Cela va être encore contraignant. Je suis une future SDF, mais je pense aussi à l'avenir. Je me battrais. Je dis non à la route. C'est inadmissible.

Je sais que vous êtes là en tant que débat public. C'est bien qu'il ait cela, mais le problème, c'est que nous n'avons pas été informés à temps pour participer à tous les débats pour pouvoir dire ce que nous avons à dire. Vous disiez qu'il y avait un débat sur l'agriculture le 13 mars, c'est cela ? Je pense que nos agriculteurs auraient aimé participer. Après, il y a eu un débat sur les transports. Est-ce que vous étiez au courant ?

Réponse de la salle : non.

Nous avons eu tous les représentants CASUD, je ne sais pas quoi, CINEO, CINEA, je ne sais pas comment, les grandes compagnies de transports. Personne n'était là, nous étions à 30. Déjà, nous découvrons ce que c'était qu'un transport en commun parce que nous avons eu une conférence là-dessus. Nous sommes sortis plus intelligents, c'est sûr, mais personne n'a pu échanger véritablement. Vous êtes bien d'accord.

... On n'a pas voulu trop me prêter le micro, parce qu'il fallait qu'il y ait des débats. Il y a eu des conférences, il y a eu des interventions qui ont duré une demi-heure, 45 minutes, et nous n'avons que 5 minutes pour débattre. Voilà leur conception du débat public.

En tout cas, je tiens à dire que malgré tout, malgré toutes mes critiques, le débat public est nécessaire, mais organisez-vous autrement. C'est malheureux.

Et c'est non à la route !

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Le 13 mars, nous avons 80 personnes. Ce n'était pas suffisant, mais ce n'était quand même pas négligeable.

Sur la communication, je voulais vous assurer que la Commission a fait tous ses efforts pour que le maximum de gens soit informé, peut-être un peu tardivement. Nous avons envisagé des mesures pour que le débat aille à son terme et touche le maximum de monde. Évidemment, ce qui s'est passé hier nous a coupé les ailes, si je puis dire, mais nous avons envisagé des mesures pour que ce débat aille à son terme et que le maximum de gens soit consulté.

Doriane SERY, Retraitée

Madame JEAMBLU, n'oubliez pas de prévenir la mairie si vous organisez quoi que ce soit. Ils sont en droit de vous interdire de vous réunir.

... Chez vous, non, mais elle parlait du parc des Palmiers. Si c'est dans un lieu public, il faut les prévenir.

Monsieur, je vous souhaite la bienvenue à la Réunion. Ce que vous avez constaté sur la diffusion de l'information, c'est récurrent ici. Tout se fait dans le dos des citoyens. Cela se passe toujours comme cela.

Isabelle DIJOUX

Juste une précision, quand j'ai appris, nous avons alerté le voisinage tout proche. Nous nous sommes dit que nous allions nous rassembler le lundi de Pentecôte. Nous étions une trentaine et il y avait les gendarmes. Je ne sais pas comment ils ont appris. Ils se sont arrêtés à côté de moi en demandant : « vous venez pour le rassemblement ? » Je ne sais pas comment ils ont su.

Richard DAMOUR, Le Tampon

En lisant le communiqué de presse de Monsieur Didier ROBERT hier soir, rien ne vous a choqué ? Est-ce que je peux avoir une réponse de votre part ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Vous demandez l'avis de la Commission là-dessus, c'est cela ?

Richard DAMOUR, Le Tampon

Je voudrais juste savoir si rien ne vous a choqué au niveau du communiqué d'hier soir.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

J'ai dit ce que j'en pensais tout à l'heure. Reportez-vous à mes propos de tout à l'heure.

Richard DAMOUR, Le Tampon

Certes, je suis du Tampon. J'ai de la famille qui est concernée par ce projet, ou des amis à Saint-Pierre. Le Président de Région occulte complètement la population saint-pierroise. Personnellement, je me demande si ce débat n'a pas lieu d'être juste un combat politique pour les futures échéances municipales au Tampon.

Applaudissements.

Didier CLERON

Bonjour. Je suis un métro marié à une Créole, père de trois enfants. J'ai travaillé quinze ans à la Ligne des 400 en habitant à Pont d'Yves. Je connais donc bien le problème de l'embouteillage au niveau du rond-point des Azalées. Je tiens quand même à signaler que ce rond-point aurait pu être éradiqué il y a quelques années si le maire du Tampon de l'époque, un certain Didier ROBERT, n'avait pas enterré le projet qui avait été signé, acté, entre la Région présidée par Monsieur VERGES, et le maire du Tampon de l'époque, André THIEN AH KOON.

Ce problème du rond-point des Azalées ne se situe que deux fois une heure par jour, soit 2 heures sur 24. Une rocade de contournement jusqu'au Onzième n'aurait coûté que 70 millions environ et aurait fait un parcours d'environ 7 kilomètres, nettement moins cher. J'appelle cela, moi, personnellement, de la dilapidation de fonds publics.

Applaudissements.

Magalie AMAYE

Bonjour. Je suis formée en aménagement paysager. En visualisant le plan des tracés des routes et le plan du schéma de circulation à la Réunion, on voit très clairement que le but de cette route, c'est d'aller de l'autre côté de l'île. Donc, l'autoroute ne va pas s'arrêter au Col de Bellevue, mais en vérité, cela va traverser la Plaine de Palmistes et aller jusqu'à l'Est. On voit très bien, c'est le schéma. Si on a une perspective d'avenir, on voit très bien que cela va vers là-bas.

Ensuite, je voudrais dire que, comparée avec la route du Littoral, qui est actuellement en travaux, le coût humain n'est pas le même. Le coût humain sur la route des Géraniums, c'est quand même horrible ! Vous vous rendez compte ! Pour ne pas faire de jeu de mots, je vais dire : déroutant. Exproprier autant de gens. Où est le bilan chiffré du nombre d'expropriations ? Comment comptez-vous dédommager ces familles ?

Autre chose, on nous parle du paysage des Hauts. Alors, la protection des paysages ruraux, la mise en valeur des villages des Hauts, cela ne contribue pas au tourisme ? Je suis sûre que c'est bien plus valorisant qu'une autoroute qui monte vers le volcan. Non, il n'y a pas lieu.

Juste pour finir, encore une chose : Monsieur Didier ROBERT, vous allez nous proposer quoi comme schéma socioéconomique ? À chaque fois la même chose ? Une autoroute, un supermarché et un ensemble d'immeubles HLM. Sans avoir de mépris pour les gens qui vivent dans ces immeubles ? Non ! Ce n'est pas cela l'avenir. Je préférerais voir un tram-train. À l'île Maurice, il y aura un tram-train. Nous, non.

Ensuite, vous parlez de grands travaux. Oui, cela va fournir de l'emploi aux générations futures et actuelles. Oui, mais nous, on appelle cela une politique de conjecture. Cela veut dire quoi ? Régler le problème sur cinq ans, sur huit ans, sur dix ans, et après ? Non. Je ne vois pas cela comme un avenir durable. Non. Donc je dis : non à la route des Géraniums ! Je suis contre la route des Géraniums ! Continuez à vous mobiliser, ne vous laissez pas faire !

Applaudissements.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Juste une remarque. Quand vous dites « vous », je suppose que vous vous adressez aux services de la Région et non pas à la Commission. Nous sommes d'accord, la Commission n'est pas là pour défendre un projet ou un autre.

Émilie LEROUX

Bonjour à tous. Nous sommes habitants de la Ravine des Cabris, chemin Louis Nayagom. Nous sommes les voisins d'Éric et de Jean-Marie. Nous venons de finir de construire notre maison en 2017. Nous avons acheté notre terrain en 2016. Je m'interroge sur le fait que le Maire (de St-Pierre, M. Fontaine), dont on n'entend pas du tout parler par ailleurs... On parle du Tampon, Monsieur THIEN AH KOON, on parle de Monsieur Didier ROBERT, on parle de Nathalie BASSIRE. Par contre, on n'entend pas parler de Monsieur FONTAINE. Je voulais savoir comment et quand nous aurions pu être informés et avoir des informations, nous, en tant que citoyens de Saint-Pierre et de la Réunion. Qui doit nous informer et quand ? Moi, c'est ma voisine qui m'en a informée lundi soir. Nous n'étions pas du tout au courant. J'ai été élevée à la Réunion. J'entends

parler depuis 2010 d'un petit contournement par l'Est, qui ne s'est pas fait. Mais aujourd'hui, j'apprends que cela passe sur ma maison, qui n'est pas sur les tracés étant donné que je viens de la finir. Est-ce que nous ne devons pas être informés, pour les nouvelles constructions, par notre maire, par la Région ? Je trouve cela aberrant.

Mme Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais vous répondre. L'information est donnée par les services de l'urbanisme de la mairie dans le cadre des PLU quand il y a des emplacements réservés pour des infrastructures. En l'occurrence, comme le projet n'est pas encore décidé, on ne sait pas où cela va se positionner, il ne peut pas y avoir d'emplacement réservé sur Saint-Pierre. Les services communaux ne peuvent donc pas apporter une information qu'ils n'ont pas aujourd'hui. Si cette route se fait et qu'elle est décidée à tel ou tel endroit, auquel cas une information sera donnée directement, mais en amont et aujourd'hui, la mairie ne peut pas vous donner d'informations plus précises.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Sur l'information sur le projet lui-même, nous avons constaté que ce projet n'était absolument pas connu, c'est-à-dire que la Région n'a pas communiqué du tout dans les phases d'études. Cela fait quand même quelques années qu'il y a des études en cours. Il n'y a eu aucune information de la Région sur ce projet. Le débat public était là pour apporter la première information au stade où la Région avait des projets de fuseaux d'études. La mission de la Commission était de vous apporter cette information. Cela n'exonérait pas nécessairement la Région de faire cette information plus tôt, mais nous avons été en charge de vous apporter cette première information. Voilà ce que je peux vous dire sur la question information.

Un intervenant

Bonjour à tous. Bonjour la Commission. Ma question : nous avons un débat aujourd'hui, des questions, énormément de questions, pas beaucoup de réponses au niveau de la Région. Sortie d'ici, vous, la Commission, vous allez effectuer un rapport, je pense. J'aurais voulu savoir quel poids il aura envers le décideur de la Région. J'aurais voulu savoir si ce que nous disons aujourd'hui sera lu, étudié, écouté et pris en compte. Là, il y a un débat ; après, nous n'aurons plus de retour. C'est là ma question. Quand même, c'est un projet très lourd. Il y aura beaucoup de conséquences si cela se fait, beaucoup d'exclus, beaucoup de SDF. On va se retrouver à la rue. Il y a beaucoup de problèmes à gérer. Sorti d'ici, ce rapport qui, je pense, sera énorme et épais, lu peut-être, mais est-ce qu'il va être pris en compte ? Est-ce que nous aurons des retours par voie de presse, par communiqués officiels, même au niveau de l'État parce que l'État est concerné aussi ? J'aurais voulu savoir ce qui va sortir d'ici. Voilà ma question.

Applaudissements.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Ce que je peux vous dire c'est qu'un projet de cette nature ne peut pas aller plus loin, ne peut pas être en phase d'études, en phase d'enquêtes, si la case débat n'est pas cochée. À ce stade, je considère que la case débat n'est pas cochée puisque le débat est interrompu. Cela, nous le mettrons dans notre compte-rendu.

Quelques applaudissements.

Il sera lu ou pas, je ne sais pas. Ce ne sont pas mes yeux, ce n'est pas moi qui lirai notre compte-rendu. Nous allons le rédiger le mieux possible. Mais ma position en tant que Président de la Commission, c'est que la case débat n'est pas cochée, c'est-à-dire que si un jour, quelqu'un remet un projet sur la table, il faudra refaire un débat.

Applaudissements.

Jimmy RINDIOU, Délégué territorial ADIE

Bonjour. Comme beaucoup d'entre vous, je suis propriétaire. Je viens d'acquérir une maison en 2017. Ma question s'adresse à la Région. Est-ce que la Région est prête à ce jour à me rembourser à l'euro près ce que j'ai investi ou est-ce que son but, c'est de faire en sorte qu'il y ait de plus en plus de personnes qui soient endettées à la Réunion ? Merci.

Applaudissements.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

La Région n'est pas là, comme vous l'avez remarqué. Je ne peux pas vous répondre à la place de la Région. Peut-être pouvez-vous poser la question sur le site internet et peut-être aurez-vous une réponse, je ne sais pas vous répondre là-dessus. Mais nous ferons remonter votre question.

Magalie VITRY

Bonjour. Je trouve que le timing est formidable, parce que cela fait quelques jours aussi que j'ai appris ce projet. J'entends que dans les premières réunions, il y avait 20 personnes, après 30 personnes, après 80. Aujourd'hui, la salle est comble et comme par hasard, hier soir, il y a un communiqué pour abandon en l'état. Ce qu'ils veulent faire, c'est que nous nous endormions, que nous nous éparpillions pendant deux, trois ans. Après, on va remettre un projet. Il faudra tout recommencer. Tous les collectifs seront à droite, à gauche. Là, nous commençons à nous rassembler, et comme par hasard, il y a abandon. Le timing est formidable ! C'est super intelligent de la part de la Région.

Applaudissements.

Laetitia NIOBE, Ravine des Cabris

Comme Madame qui a parlé un peu plus tôt, nous venons juste de construire. Quand j'ai entendu parler de ce projet samedi dernier, par un voisin qui m'a mis un tract dans la boîte aux lettres, je suis partie voir l'urbaniste de Saint-Pierre lundi. J'ai été reçue par l'accueil, un peu mal reçue, je dirais. Je suis allée le voir en lui disant : « je viens prendre des renseignements concernant la route des Géraniums ». Ce monsieur m'a regardée et m'a dit : « Quelle route ? Je ne connais pas cette route. » J'ai trouvé cela un peu aberrant. Un projet d'une telle envergure qui va toucher beaucoup de populations de Saint-Pierre et que l'urbanisme me répond « on ne connaît pas cette route », c'est un peu – excusez-moi de l'expression – du foutage de gueule. Il m'a dit : « On n'avait pas à vous informer de cette route puisque c'est une route régionale. Donc, Madame, tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui, c'est : prenez un rendez-vous avec la Région parce que c'est avec la Région qu'il faudra discuter. » Sachant que le débat public se termine le 3 mai... Pour avoir un rendez-vous à la Région avant le 3 mai, il faut courir ! Donc, ils se renvoient la balle.

Après, je suis d'accord avec vous qu'il ne fallait pas geler les terrains, mais je pense que nous, en tant que jeunes propriétaires, nous nous endettons sur 25 ans. Nous aurions bien aimé savoir que peut-être une telle route passerait complètement sur notre maison qui aurait été rasée. Nous aurions peut-être fait le choix de ne pas acheter ou d'acheter un peu plus tard. Je comprends qu'il ne faut pas geler des terrains, mais là, nous vivons avec une épée de Damoclès sur la tête, parce que le projet de la Région est abandonné *en l'état*, ce qui veut bien dire qu'il sera repris, repensé, mais est-ce que cela va être repensé plus loin, plus près, complètement dessus ou pas ? Nous ne savons pas. Nous sommes là, nous attendons jusqu'à ce que le Président de Région se lève un matin en disant : « Tiens, la route des Géraniums, il faudra repenser ce projet ».

Ce qu'il faut faire, c'est rester mobilisés. Justement, le Président de Région s'est rendu compte que la population réunionnaise, à travers ce débat, s'est mobilisée. Nous sommes encore plus nombreux aujourd'hui que nous l'avons été mardi dernier à l'université du Tampon. D'ailleurs, la Commission a dû revoir l'amphi. Vous n'aviez pas prévu que nous allions être aussi nombreux. Nous nous en félicitons parce que la diffusion de ce débat a été faite par nos soins, individuellement ou collectivement.

Applaudissements.

J'ai été à la Maison du débat public en face de la mairie du Tampon. On m'avait informée que le tract officiel a été distribué le mardi. Effectivement, le tract a été distribué. Par contre, je ne sais pas comment cela a été choisi « mettre » ou « ne pas mettre », parce que je l'ai reçu, trois maisons plus bas, non, dix maisons plus loin, oui. Je ne sais pas sur quoi vous vous êtes basés pour diffuser ce tract. La chose est que les gens n'ont pas été informés suffisamment.

Nous sommes contents que le débat, entre guillemets, prenne fin puisque le Président de Région a dit qu'il arrêterait le projet *en l'état*, mais il ne faut pas que nous nous démobilisions puisque le projet sera repris, pas aujourd'hui, pas demain, mais il va être repris. Le souci qui se pose est que nous avons fait cet achat pour nos enfants. Nous ne serons peut-être pas concernés, nous ne serons peut-être plus là pour le voir, mais nos enfants, certainement que oui.

Comme le monsieur qui est intervenu sur la tribune le disait, il y a une pétition qui est signée sur non.re. C'est à télécharger, à imprimer, à faire signer et à retransmettre sur le site. J'invite tout le

monde à le faire et à le diffuser un maximum parce que ce sont des choses qui resteront consignées. Le débat de la Commission nationale va aussi servir à garder ces écrits. J'espère que tout cela va être retranscrit.

Le souci est que, comme vous l'avez dit au début, c'est la dernière réunion aujourd'hui. Ensuite, vous ferez la réunion de clôture. Entre temps il faut que nous restions mobilisés pour que tout ce que nous disons, tout ce que nous écrivons et tout ce que nous faisons sur votre site soit consigné.

J'ai une petite question pour vous. Combien de temps cela reste-t-il consigné, s'il vous plaît ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

C'est archivé à la CNDP. L'archive des débats est conservée à la Commission nationale. Cela ne sera pas effacé dans six mois, n'ayez crainte. Cela va rester.

Laetitia NIOBE, Ravine des Cabris

D'accord. Donc, du jour au lendemain, si le projet route des Géraniums ressort de terre ou de dessous son bureau, parce que cela ne doit pas être très loin, vous reprendrez votre rôle de commission et vous referez un débat public ou pas forcément ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Aujourd'hui, je l'ai dit, la case débat public n'est pas cochée. Il faudra donc qu'il y ait un débat public si le projet ressort. C'est tout ce que je peux vous dire. Après, n'ayez crainte, nous sommes dans un état de droit et les commissaires enquêteurs ou les autorités ne laisseront pas passer des enquêtes ou des choses comme cela si la loi n'est pas respectée en termes de débat public.

Je voulais juste répondre sur la distribution des dépliants. Nous avons mandaté une entreprise pour distribuer les dépliants dans 50 000 boîtes aux lettres, c'est-à-dire l'ensemble du Tampon et la Ravine des Cabris. Si cela n'a pas été fait correctement, nous allons voir avec le prestataire.

Laetitia NIOBE, Ravine des Cabris

Voilà, je vous demande de revoir cela.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Notre objectif était cela, que toutes les boîtes aux lettres aient le dépliant.

Laetitia NIOBE, Ravine des Cabris

En plus, ceux qui ont reçu les dépliants, ce ne sont pas forcément ceux qui sont concernés par les tracés. Par exemple, ils ont distribué des tracts vers le cimetière de la Ravine des Cabris. Ils ne sont pas du tout concernés par le tracé. Justement, ceux qui sont en plein sur le tracé Ouest, et mardi dernier, Monsieur LACPATIA parlait de tous les tracés, mais on voyait bien que son choix était plus ou moins défini sur le tracé Ouest. Nous n'avons pas tous été avertis de ces débats. Je trouve cela vraiment dommageable.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Juste une précision : un débat public ne concerne pas uniquement les gens qui sont directement impactés. Cela intéresse l'ensemble de la population.

Laetitia NIOBE, Ravine des Cabris

Oui, je suis d'accord avec vous. Mais si les principaux concernés sont déjà mis au courant, c'est déjà très bien. Cela fait déjà un point fort dans l'impact du débat.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Je sais qu'il y a des gens qui ont demandé la parole là-bas. Il y a une petite fille là, un jeune citoyen en devenir qui veut parler.

Cléanne MUSSARD-BEGUE, enfant

Bonjour. Je m'appelle Cléanne. J'ai 10 ans. Je vais bientôt passer au collège. Ma maman et mon papa travaillent très loin. Du coup, c'est ma mamy qui vient me récupérer et qui s'occupe de moi, de mon petit frère et de mes cousines. Le chemin va passer sur la maison de ma mamy. Où va-t-elle partir ? Qu'est-ce qu'on va faire ?

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Tu es inquiète.

Cléanne MUSSARD-BEGUE, enfant

Je suis inquiète, parce que cela la rend malade et que cela rend les gens en colère et malades aussi.

Applaudissements nourris.

Cléanne MUSSARD-BEGUE, enfant

Qu'est-ce qu'on va faire pour nous, pour moi, les jeunes ? Les habitants du Tampon, où vont-ils partir ? Qu'est-ce qu'on va devenir avec le chemin ? Merci.

Applaudissements.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci à toi ! La démocratie est entre de bonnes mains !

Édith CHAMAND, Quatorzième

Bonjour à tous. Je voulais revenir sur la communication. Je pense qu'elle se fait de manière ciblée. Quand il y a une fête de quartier, je pense que tout le monde passe par là et voit qu'il y a une fête. Quand il s'agit de débat public, on n'a pas ces mêmes banderoles. Alors, c'est dans la presse, mais tout le monde ne lit pas la presse. C'est sur Facebook, mais tout le monde n'a pas Facebook. Je propose donc que pour un si grand débat, il y ait le même mode de communication, qui touche l'ensemble de la population, mais pas des franges. Justement, concernant le débat, sur le site « route des Géraniums », il y a le débat public qui est lancé. J'y suis allée. J'ai mis mon avis. Je me suis aperçue – peut-être que cela a augmenté depuis – qu'il n'y avait que 210 avis. Je pense que pour cela reste pérenne, il faut que nous donnions aussi notre avis sur ce site.

Sylvie BRUNO, CMAC [intervention en créole]

Cela va être très court. Je suis là depuis le début des réunions. Franchement, super que tout le monde soit là aujourd'hui. J'aimerais dire que ce n'est pas simplement parce que c'est la route des Géraniums. Je pense qu'à la Réunion, on a tellement de problèmes. Je pense qu'il faut que le Réunionnais en soit conscient, même si on a nos problèmes, on a notre famille, on a notre quotidien. Il faut rester mobilisés. Aujourd'hui, c'est tant mieux si on est réveillés, parce que pour moi, aujourd'hui, nous sommes réveillés. Il faut se tenir éveillés maintenant.

J'ai vu qu'un monsieur filmait depuis tout à l'heure. Ce serait bien que vous puissiez le mettre sur le site, que vous donniez votre nom, parce que les écrits c'est super, mais si cela doit être archivé, je pense que c'est important que dans quelques années, on puisse également voir...

... Ah, le Tamponnais mécontent. C'est important que cela reste sur la toile aussi pour que notre...

... Écoutez, c'est parfait !

Arrêtons de penser uniquement à notre petite personne, restons tous ensemble mobilisés parce que la Réunion a énormément de problèmes. Il y a des choses que vous ne voyez pas, il y a 10 ans que je suis sur les routes. Il y a eu le parc national. Il y a beaucoup de choses qui se passent à la Réunion : c'est incroyable. Alors ouvrez vos yeux, regardez bien tout ce qui se passe. Je ne veux pas faire de commérages, cela on en a assez. Ouvrons tous nos yeux intelligemment, on en a besoin.

Maximin NIOBE, Ravine des Cabris [intervention en créole]

Maximin NIOBE, résident à la Ravine des Cabris. Je reprends un peu ce que la dame a dit : ouvrons nos yeux très grands. Mais avec toutes les magouilles des politiques du moment, c'est un peu compliqué. Et quand j'essaie d'ouvrir les miens pour comprendre ce qui se passe : j'écoute. Quand on entend la presse, M. Robert qui ouvre les routes touristiques vers la Chine. Si je ne dis pas de bêtises, il est aussi le président du directoire d'Air Austral qui a mis des lignes directes pour la Chine. Si on écoute bien ce que M. Lacpatia a dit à la dernière réunion, il a parlé de tour-opérateurs. Je suis pas allé à l'école longtemps mais quand on me parle de tour-opérateurs, je vois les supers commerciaux avec casquette et micro qui gèrent la foule de touristes débarquant des bateaux. Il n'y a pas très longtemps, un paquebot a accosté au Port et l'IRT a dit que la majorité

des touristes qui ont pris le car n'ont pas eu le temps de visiter la Réunion. Le bateau n'est resté qu'une journée. Moi je pense que cette route-là a pour objectif de faire gagner du temps au touriste, c'est mon avis personnel que d'autres peuvent partager. Il faut que le touriste, débarquant au Port, fasse moins d'une heure de route pour arriver à La Plaine des Cafres. Ce gain de temps lui permettra de descendre tranquillement la route des plaines, il aura le temps d'admirer le parc national, le puffin, le pétrel, la nature. Arrivé à Saint-Benoit, il reprendra son bus pour regagner directement son paquebot au Port. Je pense que cette route a uniquement ce but-là. Encore une parenthèse, j'écoute la presse aussi et j'entends que l'on veut aussi bétonner la route du volcan. Mais pourquoi ? Quand la 4 voies desservira Bourg-Murat, qui empêchera les touristes de faire un crochet au volcan ? Les bus s'y rendront sans problème et les tour-opérateurs seront heureux. Ils auront pu faire visiter le patrimoine mondial de l'UNESCO à tous les touristes. Tout cela au détriment des nouveaux propriétaires et de la population réunionnaise. Ensuite, je suis principalement concerné par le tracé, car il passera directement sur ma maison. Quand les bus passeront sur cette route, ma famille et moi, sous le pont, nous ferons alors un coucou aux touristes, c'était mon avis, merci.

Gilbert BAFINAL, Agriculteur Ravine des Cabris

Je ne reviendrai pas sur le fait d'être doublement impacté par le tracé, d'une part par le chemin la Croix du Sud, et d'autre part par la route des Géraniums. Je reviendrai surtout sur le fait qu'après avoir secoué les cocotiers sur le manque de communication lors de la réunion du Campus Pro, je vous qu'aujourd'hui la population est très nombreuse. Je vous en remercie.

Est-ce que maintenant, pour reprendre l'expression de Madame, du fait que la population s'est réveillée, Monsieur le Président de Région « retire », entre guillemets, le projet de la route – on va dire plutôt reculer pour mieux sauter – est-ce que c'est cela vraiment qui fait qu'il abandonne momentanément le projet ? Merci.

Laurence GRONDIN

Bonjour. Comme le dit une chanson, il vaut mieux vivre avec des regrets qu'avec des remords, ou un truc comme cela. J'avais préparé un petit mot, j'aimerais le lire même si, malheureusement le maire, nos élus, Didier ROBERT ne sont pas là aujourd'hui. Peut-être qu'ils vont quand même entendre.

C'était écrit :

« Petit message pour le maire du Tampon à propos du communiqué de presse de jeudi. Il fallait que Madame BASSIRE agisse pour que lui à son tour agisse. » Cela, c'est sans faire de politique. *« C'est par le biais d'un communiqué que le maire du Tampon, André THIEN AH KOON, réagit ce jeudi aux questions de la députée Nathalie BASSIRE, sur le projet de la route des Géraniums l'appelant à se positionner clairement. Mais vous, Monsieur le maire, qui êtes absent aujourd'hui, et même le Président de Région, où vous positionnez-vous ? Nulle part. Vous ne dites rien et il s'agit pourtant de votre commune.*

Le projet de route des Géraniums est un projet porté par le Conseil Régional, oui, nous le savons maintenant, mais cette route va traverser quelles communes ? Le Tampon, on est bien d'accord. » Entre autres. Je suis Tamponnaise, mais il y a aussi les Saint-pierrois, etc.

« C'est qui, son maire ? Pour moi, la responsabilité de tous les tracés présentés n'incombe pas qu'à la Région qui est le maître d'ouvrage – qui, en passant, pour moi, est inhumain –, mais aussi à vous, Monsieur le Maire de cette commune où l'air est bon à présent de respirer, car il n'y a pas encore de route des Géraniums.

Vous avez refusé de participer à ce débat, de mettre à disposition de la commune, de nous, vos citoyens, les moyens nécessaires pour le déroulement de ces débats, pour ne pas être, vous l'avez dit, mêlés de quelque manière que ce soit à ce projet, qui concerne quand même vos futurs électeurs, nous, vos citoyens.

Le mécontentement face au dossier présenté par la Région est bien général, Monsieur le Maire, mais pas que général pour la Région, mais pour vous aussi. Nous attendons patiemment les prochaines élections, notamment les municipales, et je ne pense pas que les propriétaires qui vont voir disparaître maisons et terres agricoles, franchement, je ne pense pas que vous aurez leur vote.

Conclusion, la commune du Tampon n'a pas du tout eu raison de refuser de participer à ces débats, car là, vous méprisez clairement votre population, et êtes rangé du même côté que la Région. Tous une bande d'inhumains. Pour moi, qui ne dit mot consent. Aujourd'hui, il n'y a personne, ni maire, ni Président de Région. »

Applaudissements.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Madame, j'espère que vous mettrez votre contribution pliée dans une enveloppe, 80 centimes. On cotisera et on l'enverra.

Rémi HOARAU

Bonjour. Je ne vais pas m'adresser à la Région puisqu'il n'y a personne, mais à la Commission nationale du débat public. Personnellement, notre foyer a été informé hier avec un petit fascicule dans la boîte aux lettres. Je pense qu'un débat public de cette importance devrait avoir une communication plus importante.

Ici, à la Réunion, nous avons au moins une chaîne publique de télévision et de radio. Je ne pense pas avoir entendu – peut-être que je fais erreur – qu'il y ait un débat ou plusieurs réunions de débat sur cette route concernant notamment les gens du Tampon et les gens de la Réunion d'une manière générale. Par contre, cette polémique qu'il y a eu entre politiciens à la Réunion n'a pas échappé aux médias. Je trouve un peu déplorable en même temps qu'on ne nous informe pas sur la réalité des choses pour pouvoir assister à des débats, et qu'on apprenne à la veille d'un débat aussi important qu'on n'a personne pour venir en face de nous.

Là, je m'adresse vraiment aux médias, je m'adresse aussi à la Commission, pour faire un effort pour que ce genre de débat public soit diffusé et communiqué sur des chaînes, notamment publiques, si ce n'est sur les autres aussi. Même si les médias à la Réunion ne sont pas tous publics, je pense qu'une diffusion est possible. Même si cela avait un coût, cela coûterait moins cher que de faire un débat dans le vide. Merci.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Juste un élément de réponse, Monsieur. Il y a eu une conférence de presse le 26 février. La presse était là et notamment la presse télévisée. Il y a eu des interviews de moi-même, du Président LEYRIT, Président de la Commission nationale à l'époque, et de Monsieur FOURNEL. C'est passé dans les journaux télévisés. Le problème de la télé, c'est que si vous n'êtes pas devant votre poste, vous passez à côté de l'information, mais il y avait aussi les journaux. J'ai quand même fait un direct le 4 avril, au journal de midi de *Réunion Première*, avec Pascal SOUPRAYEN. Il y a eu une vingtaine de minutes du journal de midi sur ce sujet-là. Effectivement, vous êtes passé à côté, mais je pense que beaucoup de personnes aussi n'ont pas vu à ce moment-là. Il y a aussi la radio.

Au-delà de cela, il y a eu des efforts d'information sous forme de spots radio, distribution des dépliants dans les boîtes aux lettres, publicité sur les bus, etc. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour que l'information circule le mieux possible.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Au final, ce qui compte, c'est que vous soyez là et que vous l'ayez entendu.

Intervention hors micro de la salle sur la radio.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Freedom et six radios libres sur la zone.

Yoland GRONDIN, agriculteur, Plaine des Cafres

Ce que je déplore, c'est qu'il y aurait eu beaucoup de questions que l'on aurait pu poser aux élus de la Région, même si le projet est suspendu – je reste là-dessus suspendu – parce que cela nous aurait permis de nous préparer pour l'avenir. À la Région, il y a la commission des routes. Cette commission des routes n'est formée que d'élus, mais il ne faudrait pas qu'il n'y ait que des élus. Il faudrait des associations, des représentants de l'agriculture, des citoyens lambda. Je pense que ce sont des gens hors élus qui ne sont pas touchables, parce qu'un élu est touchable. Il ne peut pas

aller contre son président, c'est sûr. Donc, des citoyens lambda et des associations qui sont intouchables doivent faire partie de ces commissions pour l'avenir. S'il n'y a pas de gens en dehors des élus, je pense qu'ils vont toujours faire des choses en catimini.

Applaudissements.

Héliette FONTAINE

Bonjour. Moi aussi je suis propriétaire d'un terrain. Il y a une maison sur ce terrain et la question que je me pose, comme certains d'entre vous, est : est-ce que cette route va abîmer ce terrain ? Est-ce que cette route va faire en sorte que je perde ma maison d'héritage, maison qui a été construite par mon papa, par la transpiration de mon papa, etc., et beaucoup d'amour ? Donc, cette question que je me pose est : est-ce que demain, on va venir m'exproprier, me mettre à la rue ? Surtout que nous vivons dans une époque où on dit : « Il n'y a pas assez de logements. Où va-t-on mettre les gens ? Il n'y a pas assez de logements sociaux ? » Etc.

C'est vrai que je n'ai pas toutes les données en main, mais je n'ai pas du tout envie demain de me retrouver à la rue, et qu'on me donne un euro de dédommagement pour, entre guillemets, pour mon hectare de terre.

Je vous remercie, vous, messieurs et mesdames de la Commission. Je remercie toutes les personnes présentes. Je dis aussi aux élus : vous avez besoin de nous pour être élus. Demain, dans deux ans ou dans dix ans, quand ce sera le moment de l'élection, nous penserons très fort à vous, vous qui n'êtes pas là aujourd'hui pour nous défendre nous, petites personnes.

Applaudissements.

Effectivement, les Yab des Hauts sont encore là. Nous ne sommes pas encore en voie de disparition. Il n'y a aucune insulte là-dessus. Nous sommes là, bien présents. Je demande à toutes les personnes, voire plus, aux gens qui sont concernés au Tampon de rester vigilants. Au moment voulu, nous serons de nouveau là pour défendre notre lopin de terre.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Est-ce qu'il y a des élus dans la salle ? Non. Même un petit élu ? Non. OK. Il n'y en a pas. On ne sait jamais, il pouvait y en avoir un de caché.

Jean-Paul CERVEAUX [intervention en créole]

Je m'appelle Jean Paul Cerveaux, j'habite à Saint-Pierre. Je vais vous proposer quelques réflexions. Par rapport à l'information, je n'ai pas l'habitude d'écouter la radio toute la journée, mais par hasard, j'ai entendu pour la première fois parler de la Route des Géraniums et du débat de ce matin sur une radio populaire : c'est la raison pour laquelle je suis ici. Quand j'ai entendu cela, je me suis rappelé que j'en avais déjà entendu parler mais brièvement.

La première fois que j'ai entendu parler de la Route des Géraniums, j'étais persuadé qu'on était en train d'étudier la possibilité de faire relier Saint-Pierre aux Hauts de La Plaine, et l'Est, en améliorant les routes existantes, en améliorant la fluidité, en améliorant le parcours. J'étais loin d'imaginer que sous prétexte de solutionner soi-disant une entrée de ville – on a parlé des embouteillages à l'entrée du Tampon autour de la Tour des Azalées – que nos élus allaient nous embarquer dans un projet de... On n'est pas loin du demi-milliard d'euros pour une vingtaine de kilomètres. Cela fait du 20 millions d'euros au kilomètre.

Je dis que nous sommes devenus fous : on est tombé sur la tête.

Applaudissements.

Attention, je ne sais pas quel âge on me donne. Je suis grand-père, j'ai 3 petits enfants. Entendre des choses pareilles, je suis inquiet pour mes petits-enfants. Il y a une dame, tout à l'heure, qui a cité une expression « coma circulatoire » - je ne sais pas si on en a parlé dans le communiqué d'hier soir je n'écoute pas souvent- mais il y a longtemps que l'on entend parler de cela. On a une Région qui abandonne un projet, on a parlé de la nécessité.

Tous les Réunionnais sont conscients aujourd'hui qu'il faut développer le transport en commun à la Réunion. Il faut arrêter avec le tout-voiture. Je n'ai rien contre la voiture. Je suis venu en voiture ce matin. Quand on voit les embouteillages malgré la route des Tamarins, quand on voit comment cela embouteille tous les matins, tous les soirs, les gens soit qui habitent Saint-Denis qui travaillent

dans le Sud, soit qui habitent dans le Sud et travaillent dans le Nord. Mais ce n'est pas cela la priorité ?

On a abandonné un projet ! Si le tram train avait la couleur de Vergès, il fallait récupérer le projet pour lui et l'appeler Tram Robert.

On développe dans certaines villes le TCSP, Transport Commun en Site Propre. En clair, le principe est simple, c'est de faire en sorte que dans les villes, le bus aille plus vite que l'auto. Il a son chemin réservé. Là aussi, le peu de transport en commun dans une ville coûte des millions, des dizaines, voire des centaines de millions d'euros.

Ne pensez vous pas qu'il faudrait encourager le développement du TCSP ? Pour éviter de voir passer des bus à vide ? Il y a une étude qui précise qu'il n'y a que 5% de la population qui utilise les transports en commun. Que font-ils pour encourager le transport en commun dans le Sud comme dans l'Ouest, le Nord et l'Est ? Ils augmentent les tarifs et le prix des tickets de bus.

Applaudissements.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Vous paraissez 50 ans. Vous demandiez si vous paraissiez vieux. Non.

Jean-Paul CERVEAUX

64 ans en décembre.

Mme Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur, juste pour vous donner une information : sur la réunion que nous avons organisée sur les transports et mobilités, vous pourrez retrouver l'ensemble des interventions, notamment sur la stratégie et la politique des mobilités à la Région. Quelqu'un est intervenu là-dessus. Vous avez aussi le projet NEO qui est un projet de transports en commun et site propre présenté par la CIVIS. Vous avez aussi l'intervention de la SEMITTEL sur le Sud. Vous allez simplement sur le site et vous aurez un certain nombre d'informations.

Joseph MAILLOT, Bras de Pontho [intervention en créole]

Mardi soir, j'étais aussi au débat à l'université. J'avais posé une question : si la Région présente les critères de faisabilité, s'agissant du coup d'un débat public, quels peuvent être les critères de non-faisabilité ? Le Monsieur de la Commission m'a interrogé en disant : « A qui s'adresse la question ? » Évidemment, c'est la Région qui a répondu. Je ne dis pas que c'est pour cela que je suis là aujourd'hui ; même s'il y avait encore le débat, j'y serais encore demain. La Région a donc répondu, mais la Région ne peut pas répondre à ce genre de questions sur les critères de non-faisabilité.

Ils sont venus nous vendre un projet et dans le débat qui a eu lieu à l'université, personne ne voulait l'acheter.

Apparemment la Région ne retenait pas le projet qui passait dans l'Est et privilégiait le projet qui passait dans l'Ouest, sachant que le coût était beaucoup plus élevé, l'impact sur le foncier bâti était un impact négatif. D'habitude, quand on fait un marché d'appel d'offres que tout le monde connaît, on prend le moins-disant, c'est-à-dire le moins cher avec un maximum d'intérêts. Là, c'était comme si d'emblée, la version Est n'était pas retenue, et que c'était le projet Ouest, qui coûtait le plus cher, qui était retenu. Monsieur a employé un mot : de la folie.

En fin de compte, à ma question sur le critère de non-faisabilité et donc, d'abandon, je n'ai pas eu mes critères, mais la réponse est là : aujourd'hui, il est abandonné. Peut-être que c'est une question de bon sens. Si la Région veut acheter et si nous ne voulons pas vendre, et si nous ne voulons pas vendre ce qu'elle veut acheter, on aboutit à une impasse. D'ailleurs, ce projet aboutit à une impasse puisqu'il tombe au Col de Bellevue là-haut. Vous voyez, géographiquement, c'est déjà une impasse. Impasse à double titre.

Du coup, ma réflexion était un peu la suivante.

Il y a beaucoup de forces vives ici. Lors du débat qui a eu lieu à l'université, j'ai interrogé des personnes que je connais, de l'université, de la section urbanisme. Personne n'était au courant du projet. Du coup, ils ne sont même pas venus s'informer de ce qui se passe sur leur territoire : ils ne

sont pas au courant. Je disais, et cela il faut le soumettre à la Région : comme on utilise notre argent pour faire des études, en tant que citoyen, ne peut-on pas demander à la Région de mobiliser de l'argent pour que des études soient menées et soient confiées à l'Université de la Réunion dans les sections urbanisme ? Ces sections réfléchiront avec la population à d'autres types de propositions. Le débat est faussé, il n'y a qu'un seul interlocuteur qui présente le projet.

Si on veut un vrai débat, il faudrait présenter en même temps d'autres alternatives. C'est cela ma question et ma proposition. Je ne sais pas comment faire, mais l'intelligence collective montre qu'elle peut produire des choses positives. Et c'est du bon sens, ce n'est pas de la folie. Merci.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

C'est une bonne proposition, qui sera en tout cas dans les rapports.

Un intervenant

Je suis sur le Bras de Pontho. Je ne vais pas vous donner mon nom. Je peux vous dire que je m'appelle Jacques Chirac, comme vous voulez. Je ne vois pas l'intérêt de donner le nom.

En fait, j'ai quatre questions. La première, c'est au niveau de la communication. Une des quatre personnes en bas a parlé de la communication. Il y a eu effectivement une espèce de petit fascicule qui a atterri par hasard dans notre boîte aux lettres. Par contre, en période électorale, je constate qu'il y a tous les jours des papiers qui arrivent dans les boîtes aux lettres avec un lot d'hypocrites qui mettent cela dans les boîtes et qui ne sont pas capables de venir s'expliquer devant la population après. Normal, élections terminées : on oublie tout.

La deuxième chose, c'est que dans les projets, il n'y a aucun projet qui ne reprend la 4 voies actuelle du Tampon. C'est bien beau de faire deux projets qui arrivent par l'Ouest. Dans ce cas-là, la 4 voies du Tampon où, à la limite, on circule mal uniquement à l'entrée du Tampon, il faudrait la faire terminer par une voie sans issue ou alors un petit rond-point pour que les touristes visitent un champ de canne et voilà, on n'en parle plus.

La troisième chose, les gens sont là, mais aujourd'hui ils n'ont aucune réponse à leurs problèmes. Ils ont simplement une échéance qui est décalée dans le temps, c'est tout.

La quatrième chose, c'est qu'on parle d'abandon du projet. J'aimerais quand même avoir un chiffre : combien, jusqu'à maintenant, tous ces projets ont coûté, et que la population va payer ?

Une dernière chose, peut-être que vous devriez faire ce débat public, mais inviter les gens de Cilaos qui eux, sont enclavés. Peut-être au lieu de dépenser 500 millions dans une route pour faire plaisir à 20, 30 pèlerins qui débarqueront sur un bateau et qui ne resteront jamais à la Réunion plus qu'une demi-journée, peut-être que les habitants de Cilaos seraient contents d'avoir ce budget-là pour créer une route. On sait très bien que le lieu touristique de la Réunion, c'est Cilaos, ce ne sera jamais la Maison du Volcan.

Applaudissements.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Juste un élément de réponse. Sur l'aspect du coût des études préliminaires, je n'ai pas de réponse à vous donner. C'est la Région qui peut le faire. Posez la question sur le site « questions/réponses » du débat, peut-être aurez-vous une réponse. Je ne vous le garantis pas, mais je vous invite à poser votre question.

Interventions hors micro de la salle.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Madame, pas le site de la Région, mais le site de la Commission.

Nicolas ANGAMA [intervention en créole]

Bonjour, Nicolas Angama. Je ne suis pas directement impacté par la route. Je suis ici par solidarité. Il y a une chose dont on n'a pas assez parlé c'est que de nombreuses personnes qui grâce à leur habitat, au logement « diffus » ont un emploi. Ils sont entrepreneurs. Je pense à des cousines qui s'occupent d'enfants. Elles seront au chômage. De même mes oncles qui vendent des légumes et des poulets, pointeront au chômage aussi. Je repense aussi à une question posée mardi soir par un compatriote : sur votre plan, si vous faites la route, où avez-vous prévu de faire

un cimetière et une prison ? Je voudrais rajouter : avez-vous prévu de faire un nouveau Pôle Emploi, parce qu'il faudra l'agrandir ? De nombreuses personnes qui travaillent seront relogées dans des appartements et je ne me vois pas aller acheter mes poulets dans un appartement. C'était une question pour la Région.

J'ai aussi une réflexion, en tant que réunionnais, pas très jeune mais pas très vieux aussi, j'ai eu la chance de grimper dans les avocatiers pour en cueillir pour mémé, cueillir des goyaves chez ma tante, cueillir des letchis. De nos jours, cela se perd et ce genre de projet fait tout l'inverse. Les enfants ne connaîtront plus que les tablettes, le téléphone, l'ordinateur au lieu de jeux dans les arbres, dans les jardins, dans le chemin. Ils n'auront plus le goût du fruit frais dans la nature, de jouer tranquille dans le chemin, le seul goût qu'ils auront avec la route c'est le goudron.

Applaudissements.

Mme Dominique DE LAUZIERES, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. Je voudrais juste apporter une réponse à la dame qui a posé la question sur le fait de ne jamais avoir de réponse de la part de la Région. Sur le site du débat, vous avez un système questions/réponses dans lequel vous pouvez rentrer vos questions, et vous aurez une réponse puisque cela fait partie de notre mission de nous assurer que la Région vous réponde.

Un intervenant

Monsieur le Président, juste une information. Votre fascicule n'a pas été distribué Chemin des Pampas. Nous sommes 37 habitants. Pas un seul n'a eu ce fascicule glissé dans la boîte aux lettres.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Nous pouvons dire cela au prestataire. Redites-le bien.

Un intervenant

Chemin des Pampas, comme la pampa argentine. 37 habitants, pas un seul fascicule de déposé dans les boîtes.

Loïc NAIBON, Ravine des Cabris [intervention en créole]

Je m'appelle Loïc Naïbon, j'habite à la Ravine des Cabris. Aujourd'hui, je suis dans une impasse. Je suis propriétaire d'un terrain depuis 2 mois que mes parents m'ont légué. Pour une fois que je peux avoir un crédit de 20 ans pour faire une maison. Je me demande si cela vaut le coup de me lever tous les matins et de dormir le soir, je sors d'une location de 10 ans. Je vais donc construire une maison pour ensuite retourner dans une location, parce qu'il n'y a rien derrière. C'est ma première question.

Ma seconde question concerne les transports en commun. J'ai pris le bus quasiment tout le temps pendant ma scolarité, de très bon matin et toujours le troisième qui passait, car les 2 premiers étaient complets. Obligé d'attendre entre 1h30 et 3h. Le soir, c'était la même chose. On sortait à 16h30 et on avait le bus à 18h.

Voilà mes deux questions. Je ne sais pas quoi faire aujourd'hui.

Pour une fois que j'ai la chance d'avoir un crédit, je ne sais pas s'il faut signer. Cela vaut-il la peine de s'engager sur 20 ans pour perdre tout ce pour quoi j'ai travaillé pendant 20 ans. Voilà mes questions.

Anne-Sophie

Bonjour. Je m'appelle Anne-Sophie. Pareil, je ne dirai pas mon nom. Je pense que le prénom, cela suffit. Je rejoins le monsieur qui est parti concernant l'information. Au Dix-septième kilomètre, nous sommes directement concernés par un tracé. Je ne saurais même dire le nombre d'habitations qu'il y a parce que c'est très peuplé, très construit. Je suis peut-être la seule du Dix-septième à être ici.

Interventions de la salle

Non ? Il y en a ? Je suis rassurée. Je ne sais pas si vous pouvez confirmer, je pense que vous n'avez rien reçu dans vos boîtes aux lettres. Je rejoins Madame DIJOUX Isabelle. Je l'ai aussi appris par un voisin début avril alors que les débats ont commencé en février. Tout cela, c'est bien

beau, mais voilà quoi ! Vous pouvez noter aussi route des Caféiers que ce serait bien, s'il y a des débats qui recommencent, que nous soyons aussi informés. Ce n'est pas normal non plus que ce soit les personnes principales concernées qui ne reçoivent pas les tracts et que des personnes qui ne sont peut-être pas concernées reçoivent des tracts.

Il y a un autre point aussi au Dix-septième sur un des tracés notamment : la route passerait sur les ravines. Quand on voit le temps que nous avons eu cette année au niveau de la saison cyclonique, les inondations qu'il y a eu, tous les problèmes qu'il y a eu au niveau des routes où justement, cela ravine de partout, j'aimerais savoir quand on fait un chantier de cette ampleur-là et qu'on va dévier certainement des ravines, même pour les personnes qui ne seront pas concernées par les tracés, j'aimerais bien savoir au niveau impact d'inondations, écoulements des eaux, etc., le résultat. Je n'ose même pas imaginer.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Pour tous ceux qui sont en train de partir, merci d'avoir pris du temps pour venir. Merci. Au revoir. Pour les autres, le micro circule encore.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Avant l'intervention, pour répondre à Madame : une réunion s'est tenue sur les aspects environnement. L'aspect inondations et risques a été traité. Je vous renvoie donc aux documents qui ont été présentés et aux débats qui ont eu lieu. C'était au CIRAD, la semaine passée.

Dominique LEBEAU

Si vous permettez, on va rester dans le politiquement correct, parce que les Réunionnais sont aussi des gens qui ont un savoir-vivre, une intelligence. Je regrette profondément, pour ne pas dire autre chose, l'absence totale de la Région. Je trouve que c'est regrettable, que c'est lâche, que ce n'est pas faire avancer le débat, pas du tout. S'il y a quelque chose de positif que l'on peut retenir aujourd'hui, c'est qu'on a essayé de sortir de l'individualisme et qu'il y a du collectif, il y a du positif, il y a des gens qui se mobilisent. Moi-même, je suis citoyen et je suis électeur. C'est un message envoyé non seulement à la mairie du Tampon, parce que le maire brille par son absence, et au Président de Région. Je pense que beaucoup sont dans ce cas.

Je ne suis pas propriétaire. Je suis simplement locataire, mais par solidarité pour mes voisins, par solidarité pour mon propriétaire, je suis là aujourd'hui.

Il ne faut pas se leurrer. On a bien compris que le projet va être comme le phénix, il va renaître de ses cendres. Ce n'est qu'une question de temps. Pour ceux qui sont propriétaires, je vous invite, lorsque vous recevrez, dans les semaines, dans les mois, dans les années à venir, un titre d'expropriation, il ne faut en aucun cas accepter le prix qu'on vous proposera. Il faut vous battre. Il faut mettre tout en place pour que le projet de la Région non seulement ne se fasse pas, mais si ce n'est pas le cas, en tout cas, qu'il soit retardé le plus longtemps possible.

Je tenais à vous remercier, Messieurs, Mesdames, d'avoir eu la politesse d'écouter, de faire avancer. On a bien compris que le débat est biaisé, mais qu'il y ait au moins cet intérêt que vous soyez là et que les choses puissent avancer. En tout cas, je tenais à vous remercier particulièrement. Nous avons bien compris que vous n'êtes pas les avocats de la Région, mais que votre mission est d'informer la population.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci de vos remerciements.

Isabelle DIJOUX

Je voulais juste rajouter que le tracé Est, qui paraît plus facile ou plus adapté à soi-disant désengorger Le Tampon, n'est absolument pas le cas. Il y a un échangeur à Mon Caprice et un échangeur au niveau du Petit Tampon. Je ne sais même pas s'il y a des gens du Petit Tampon ici.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Les personnes du Petit Tampon lèvent la main. Quatre.

Isabelle DIJOUX

Cela concerne quand même ces populations-là. Cela passe aussi chez moi et cela arrive là-haut au Col de Bellevue. J'ai rencontré le gars du cabinet d'études. Il disait qu'il fallait qu'ils fassent plusieurs tracés pour voir les différentes possibilités. Je lui avais dit « pour mon tracé, est-ce que cela va servir à quelque chose ? ». Je ne suis pas ingénieure, mais en étudiant le truc, j'ai trouvé cela bizarre. Il m'a dit : « Non, cela ne servirait à rien », mais s'il faut le faire, ils vont faire cette route ». C'est ce que j'ai demandé après à Monsieur LACPATIA. On se dit : d'accord, mais quand même, c'est injecter 380 millions minimum, qui seront payés par nos impôts. En plus d'être dehors, nous serons encore redevables au niveau des impôts. Je ne comprends pas la mentalité.

Ce qui a été dit et redit, c'est qu'il y a aussi ce côté tourisme. Je veux bien qu'on développe le tourisme à la Réunion, mais pas aux dépens de nos vies. Sinon, ils ont imaginé une partie dans l'Ouest qui va rejoindre l'Est. Ils font beaucoup de tracés, ils ne savent même pas ce qu'ils disent. Ce sont des ingénieurs qui ont fait des études dans ce domaine. On se pose des questions ! En plus, ils nous disent que le 3 octobre, on aura la décision de nos élus. Tout en sachant que les élus en question ne sont même pas au courant du tracé, ne se sont même pas posé la question du comment et du pourquoi, de l'utilité du projet. C'est eux qui vont décider. Nos élus. Il paraît qu'on a les élus qu'on mérite. Je ne sais pas. C'est une réflexion à mener.

Madame BASSIRE a quand même été à l'initiative de ce projet et maintenant s'en lave les mains. C'est quand même incroyable. Nous ne sommes quand même pas cons. Nous l'avons vu faire. Il paraît que la Région n'était pas au courant parce que Monsieur Didier ROBERT était en Chine et il a du mal à s'informer sur la Réunion. Je trouve cela un peu gros. On essaie par tous les moyens de nous manipuler. Là, il a mis un terme momentanément, il a laissé en suspens le projet. Il attend 2020, cela a été écrit. J'ai même repris le journal, j'ai fluoté ses dires. Cela a été dit. Cela va nous tomber dessus. L'Ouest, l'Est : ils sont en grande réflexion. Quelqu'un disait qu'il garde cela juste en dessous son petit bureau. Il va se lever un beau matin et il va se dire : tiens... D'après ce que j'ai compris, il veut lancer des projets avant la fin de son mandat. Je ne sais plus quand est-ce qu'il s'en va. Donc c'est pour bientôt pour nous.

Ce qui a été dit aussi par la Région, c'est qu'ils auront quatre ans pour nous exproprier pour que dalle. Nous n'allons pas du tout retomber sur nos pattes. Toute une vie à travailler, voilà ce que nous avons maintenant. À la limite, je ne sais même plus s'il faut aller acheter ailleurs parce que je me dis : si un jour une route passe par là... Je ne peux donc même plus me projeter. Je pense que nous sommes tous un peu pareils. J'ai mis en stand-by mes enfants. Ils en parlent aussi. J'ai un plus petit encore.

Je trouve que c'est du foutage de gueule qu'ils ne soient pas là pour expliquer le comment, le pourquoi ils mettent en suspens le projet. C'est encore une manière lâche de nos politiciens, ce qui dégoûte aussi d'ailleurs de la politique. Comme je le disais tout à l'heure, il paraît qu'on a les politiques qu'on mérite. Je ne sais pas. Donc, une remise en question de moi-même aussi par ce biais-là.

Applaudissements.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Encore deux ou trois et après, malheureusement, il faudra que nous partions.

Marie-Lyne CHAMPIGNEUL, Agricultrice [intervention en créole]

Bonjour à ceux que je n'ai pas vus, Maryline Champigneul. J'avais dit que je ne parlais pas. C'est la quatrième réunion à laquelle je suis présente. Bien que je ne sois pas impactée, je soutiens. Je suis agricultrice et nous sommes une AMAPéi. Beaucoup d'agriculteurs sont avec nous, notamment des agriculteurs du 17ème. Ces derniers seront touchés lourdement d'après le tracé. Je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit dans les différents lieux de réunion. Je pense avoir dit suffisamment. J'ai vu que cela avait été retranscrit sur le site. N'ayant pas de télé et de voiture, j'ai été au courant du démarrage des débats par une personne qui a diffusé les flyers au marché forain, je suis au marché forain le samedi matin. Voilà le rappel est fait, dans cette partie, je reconnais que vous avez fait votre travail. Ce n'est peut-être pas parti à toutes les adresses. Je ne vais pas revenir sur ce que j'avais développé au niveau du transport propre. J'ai un vélo électrique mais ce mode de locomotion reste difficile à cause de l'inexistence des bandes cyclables et je comprends bien les gens qui utilisent la voiture. Je l'avais dit à Mme Couapel-Saurel qui n'est pas là ce soir. En lisant la presse ce matin, j'ai vu que le président de Région abandonnait le projet. Mais cet abandon, comme beaucoup l'ont dit, n'est qu'une suspension du projet. Cela sous-entend

qu'il faudra être vigilant et rester mobilisés, car ce projet remonte à 2013, d'après ce que j'ai entendu. 2012 même.

Mme Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

Avant cela d'ailleurs, Madame, puisque c'est dans le SAR qui a été approuvé en 2010 et même avant, en 1995, il y avait déjà des principes de liaison qui étaient actés entre Saint-Pierre et Le Tampon.

Marie-Lyne CHAMPIGNEUL, Agricultrice [intervention en créole]

Effectivement, j'ai vu des personnes de la Maison de la Montagne de l'époque, qui m'ont dit que ce projet était pensé depuis bien longtemps.

C'est un projet qui risque bien d'être mis en place, malgré la population, les agriculteurs, parce que c'est quelque chose qui remonte à très loin. Il faut donc quand même rester vigilants...

Comme je le disais à toutes les réunions, nous n'allons pas manger du béton ou tout ce qui est importé d'ailleurs, produits dont nous ne connaissons même pas comment ils ont été cultivés avec les normes qui existent. On reste local mais il faut quand même se mobiliser.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Juste, qu'est-ce que l'AMAPéi pour ceux qui ne connaissent pas ?

Marie-Lyne CHAMPIGNEUL, Agricultrice [intervention en créole]

L'AMAP, c'est une Association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Elle a été mise en place par le département. Il y en a six au Tampon, dont nous faisons partie. Nous avons diffusé l'information à tous nos adhérents. J'en ai vu un ou deux.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Il n'y en a plus. Président.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Nous allons nous séparer. Je vous remercie, y compris ceux qui sont partis, de votre présence. Le débat a été beaucoup plus calme que mardi, mais très constructif. Je pense que beaucoup d'éléments ont été donnés aujourd'hui qui vont nous servir pour rendre compte de ce que nous avons entendu. Merci. Rendez-vous à ceux qui le voudront au 3 mai. C'est à la Maison du Volcan tel que c'est prévu. Nous ne pouvons pas accueillir 600 personnes. Merci.

Nous allons regarder si nous changeons de lieu ou pas, mais il faudra que nous communiquions dessus.

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Bonne journée. Bon retour.